



Cahier Spécial des Charges 2854BFA-10059

Marché de fournitures relatif à « Fourniture et livraison de matériels informatiques »

Accord cadre

Pays : Burkina Faso

Table des matières

1	Généralités	4
1.1	Dérogations aux Règles Générales d'Exécution	4
1.2	Pouvoir adjudicateur	4
1.3	Cadre institutionnel d'Enabel	4
1.4	Règles régissant le marché	5
1.5	Définitions	6
1.6	Confidentialité	7
1.7	Obligations déontologiques	8
1.8	Droit applicable et tribunaux compétents	9
2	Objet et portée du marché	10
2.1	Nature du marché	10
2.2	Objet du marché.....	10
2.3	Lots	10
2.4	Postes	10
2.5	Durée	11
2.6	Quantités	11
3	Procédure	12
3.1	Mode de passation	12
3.2	Publication.....	12
3.3	Information.....	12
3.4	Offre	13
3.5	Introduction des offres.....	14
3.6	Modification ou retrait d'une offre déjà introduite	15
3.7	Ouverture des offres	15
3.8	Evaluation des offres	15
3.9	Conclusion du marché	17
3.10	Procédure visant la conclusion des marchés fondés sur l'accord-cadre (commandes)...	17
4	Dispositions contractuelles particulières	19
4.1	Définitions (Art. 2).....	19
4.2	Correspondance avec le fournisseur (Art. 10).....	19
4.3	Fonctionnaire dirigeant (Art. 11).....	19
4.4	Sous-traitants (Art. 12-15).....	20
4.5	Confidentialité (Art. 18).....	20
4.6	Droits intellectuels (Art. 19-23).....	20
4.7	Cautionnement (Art. 25-33)	21
4.8	Conformité de l'exécution (Art. 34).....	23
4.9	Circonstances imprévisibles (Art. 38/9).....	23

4.10	Réception technique préalable (Art. 41-42).....	23
4.11	Moyens d'action du pouvoir adjudicateur (Art. 44-51 et 123-124)	23
4.12	Modalités d'exécution (Art. 115 et seq.).....	25
4.13	Conditions générales de paiement (Art. 66-72 and 127)	26
4.14	Fin du marché (Art. 64-65, 120 et 128-135).....	26
4.15	Modifications du marché (Art. 37-38 et 121).....	27
4.16	Litiges (Art. 73)	28
5	Spécifications techniques	29
5.1	Conditions générales	29
5.2	Spécifications techniques & offre technique	29
5.3	Livraison.....	30
5.4	Installation et mise en services	30
6	Formulaires	31
6.1	Formulaire d'identification.....	31
6.2	Déclaration d'intégrité pour les soumissionnaires.....	32
6.3	Déclaration 'droits d'accès'	33
6.4	Procuration.....	35
6.5	Enregistrement et statut juridique.....	35
6.6	Attestation de régularité relative au paiement des cotisations sociales	35
6.7	Attestation de régularité relative au paiement des impôts et taxes.....	35
6.8	Extrait de casier judiciaire	35
6.9	Liste des livraisons similaires.....	36
6.10	Certificats de bonne exécution.....	36
6.11	Offre financière et formulaire d'offre	37
6.12	Spécifications techniques & offre technique	41
6.13	Modèle de preuve de constitution de cautionnement	87

1 Généralités

1.1 Dérogations aux Règles Générales d'Exécution

La section 4 « Conditions contractuelles et administratives particulières » du présent Cahier Spécial des Charges contient les clauses administratives et contractuelles particulières applicables au présent marché public par dérogation à l'Arrêté Royal du 14 janvier 2013 ou qui complètent ou précisent celui-ci.

Dans le présent cahier spécial des charges, il est dérogé aux Règles Générales d'Exécution (voir point 4.7 « Cautionnement (Art. 25-33) »). Cette dérogation est motivée pour laisser l'opportunité aux éventuels soumissionnaires locaux d'introduire offre.

1.2 Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur du présent marché public est Enabel, Agence belge de développement, société anonyme de droit public à finalité sociale, ayant son siège social à 147, rue Haute, 1000 Bruxelles (numéro d'entreprise 0264.814.354, RPM Bruxelles).

Enabel se voit confier l'exclusivité de l'exécution, tant en Belgique qu'à l'étranger, des tâches de service public en matière de coopération bilatérale directe avec des pays partenaires. En outre, elle peut exécuter d'autres missions de coopération à la demande d'organismes d'intérêt public et développer des actions propres qui contribuent à ses objectifs.

Pour ce marché, Enabel est valablement représentée par M. Danny Denolf, Directeur Pays d'Enabel au Burkina Faso.

1.3 Cadre institutionnel d'Enabel

Le cadre de référence général dans lequel travaille Enabel est :

- La Loi belge du 19 mars 2013 relative à la Coopération au Développement¹ ;
- La Loi belge du 21 décembre 1998 portant création de la « Coopération Technique Belge » sous la forme d'une société de droit public² ;
- La Loi du 23 novembre 2017 portant modification du nom de la Coopération technique belge et définition des missions et du fonctionnement d'Enabel, Agence belge de Développement, publiée au Moniteur belge du 11 décembre 2017.

Les développements suivants constituent eux aussi un fil rouge dans le travail d'Enabel. Citons, à titre de principaux exemples :

- Sur le plan de la coopération internationale : les Objectifs de Développement Durables des Nations unies, la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide ;
- Sur le plan de la lutte contre la corruption : la loi du 8 mai 2007 portant assentiment à la Convention des Nations unies contre la corruption, faite à New York le 31 octobre 2003³, ainsi que la loi du 10 février 1999 relative à la répression de la corruption transposant la Convention relative à la lutte contre la corruption de fonctionnaires étrangers dans des transactions commerciales internationales ;

¹ M.B. du 30 décembre 1998, du 17 novembre 2001, du 6 juillet 2012, du 15 janvier 2013 et du 26 mars 2013.

² M.B. du 1er juillet 1999.

³ M.B. du 18 novembre 2008.

- Sur le plan du respect des droits humains : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations unies (1948) ainsi que les 8 conventions de base de l'Organisation Internationale du Travail consacrant en particulier le droit à la liberté syndicale (C. n° 87), le droit d'organisation et de négociation collective de négociation (C. n° 98), l'interdiction du travail forcé (C. n° 29 et 105), l'interdiction de toute discrimination en matière de travail et de rémunération (C. n° 100 et 111), l'âge minimum fixé pour le travail des enfants (C. n° 138), l'interdiction des pires formes de ce travail (C. n° 182) ;
- Sur le plan du respect de l'environnement : La Convention-cadre sur les changements climatiques de Paris, le douze décembre deux mille quinze ;
- Le premier contrat de gestion entre Enabel et l'Etat fédéral belge (approuvé par l'Arrêté Royal du 17 décembre 2017, M.B. 22 décembre 2017) qui arrête les règles et les conditions spéciales relatives à l'exercice des tâches de service public par Enabel pour le compte de l'Etat belge ;
- Le Code éthique de Enabel de janvier 2019, ainsi que la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019.

1.4 Règles régissant le marché

Le marché public est régi par le droit belge, notamment :

- La Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics⁴ ;
- La Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services⁵ ;
- L'A.R. du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques⁶ ;
- L'A.R. du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics⁷ ;
- Les Circulaires du Premier Ministre en matière de marchés publics ;
- La Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 ;
- La Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 ;
- Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement Général relatif à la Protection des données, ci-après RGPD) ;
- La Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

⁴ M.B. 14 juillet 2016.

⁵ M.B. du 21 juin 2013.

⁶ M.B. 9 mai 2017.

⁷ M.B. 27 juin 2017.

Toute la réglementation belge sur les marchés publics peut être consultée sur www.publicprocurement.be, le code éthique et les politiques de Enabel mentionnées ci-dessus sur le site web de Enabel, ou <https://www.enabel.be/fr/content/lethique-enabel>.

1.5 Définitions

Dans le cadre de ce marché, il faut comprendre par :

- Le soumissionnaire : un opérateur économique qui présente une offre ;
- L'adjudicataire / fournisseur : le soumissionnaire à qui le marché est attribué ;
- Le pouvoir adjudicateur ou l'adjudicateur : Enabel, représentée par le Représentant résident d'Enabel au Burkina Faso ;
- L'offre : l'engagement du soumissionnaire d'exécuter le marché aux conditions qu'il présente ;
- Jours : A défaut d'indication dans le cahier spécial des charges et réglementation applicable, tous les jours s'entendent comme des jours calendrier ;
- Documents du marché : Cahier spécial des charges, y inclus les annexes et les documents auxquels ils se réfèrent ;
- Spécification technique : Une spécification qui figure dans un document définissant les caractéristiques requises d'un produit ou d'un service, tels que les niveaux de qualité, les niveaux de la performance environnementale et climatique, la conception pour tous les besoins, y compris l'accessibilité pour les personnes handicapées, et l'évaluation de la conformité, la propriété d'emploi, l'utilisation du produit, la sécurité ou les dimensions, y compris les prescriptions applicables au produit en ce qui concerne le nom sous lequel il est vendu, la terminologie, les symboles, les essais et méthodes d'essais, l'emballage, le marquage et l'étiquetage, les instructions d'utilisation, les processus et méthodes de production à tout stade du cycle de vie de la fourniture ou du service, ainsi que les procédures d'évaluation de la conformité ;
- Variante : un mode alternatif de conception ou d'exécution qui est introduit soit à la demande du pouvoir adjudicateur, soit à l'initiative du soumissionnaire ;
- Option : un élément accessoire et non strictement nécessaire à l'exécution du marché, qui est introduit soit à la demande du pouvoir adjudicateur, soit à l'initiative du soumissionnaire ;
- Inventaire : le document du marché qui fractionne les prestations en postes différents et précise pour chacun d'eux la quantité ou le mode de détermination du prix ;
- Les Règles Générales d'Exécution (RGE) : les règles se trouvant dans l'Arrêté Royal du 14 janvier 2013, établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics ;
- Le Cahier Spécial des Charges (CSC) : le présent document ainsi que toutes ses annexes et documents auxquels il fait référence ;
- BDA : le Bulletin des Adjudications ;
- JOUE : le Journal Officiel de l'Union européenne ;
- OCDE : l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques ;

- La pratique de corruption : toute proposition de donner ou consentir à offrir à quiconque un paiement illicite, un présent, une gratification ou une commission à titre d'incitation ou de récompense pour qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir des actes ayant trait à l'attribution du marché ou à l'exécution du marché conclu avec le pouvoir adjudicateur ;
- Le litige : l'action en justice ;
- Sous-traitant au sens de la réglementation relative aux marchés publics : l'opérateur économique proposé par un soumissionnaire ou un adjudicataire pour exécuter une partie du marché ;
- Responsable de traitement au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement ;
- Sous-traitant au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement ;
- Destinataire au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers ;
- Donnée personnelle : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Une personne physique identifiable est une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel que le nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs facteurs spécifiques de l'identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique.

1.6 Confidentialité

1.6.1 Traitement des données à caractère personnel

L'adjudicateur s'engage à traiter les données à caractère personnel qui lui seront communiquées dans le cadre de ce la présente procédure de marché public avec le plus grand soin, conformément à la législation sur la protection des données personnelles (le Règlement général sur la protection des données, RGPD). Dans les cas où la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel contient des exigences plus strictes, l'adjudicateur agira conformément à cette législation.

1.6.2 Confidentialité

Le soumissionnaire ou l'adjudicataire et Enabel sont tenus au secret à l'égard des tiers concernant toutes les informations confidentielles obtenues dans le cadre du présent marché et ne transmettront celles-ci à des tiers qu'après accord écrit et préalable de l'autre partie. Ils ne diffuseront ces informations confidentielles que parmi les préposés concernés par la mission. Ils garantissent que ces préposés seront dûment informés de leurs obligations de confidentialité et qu'ils les respecteront.

Déclaration de confidentialité d'Enabel : Enabel est sensible à la protection de votre vie privée. Nous nous engageons à protéger et à traiter vos données à caractère personnel avec

soin, transparence et dans le strict respect de la législation en matière de protection de la vie privée⁸.

1.7 Obligations déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques peut aboutir à l'exclusion du candidat, du soumissionnaire ou de l'adjudicataire d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, l'adjudicataire et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays bénéficiaire. Le soumissionnaire ou l'adjudicataire est tenu de respecter les normes fondamentales en matière de travail, convenues au plan international par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment les conventions sur la liberté syndicale et la négociation collective, sur l'élimination du travail forcé et obligatoire, sur l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession et sur l'abolition du travail des enfants.

Conformément à la Politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel, l'adjudicataire et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets et de la population locale en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'approprier des principes de base et des directives repris dans cette politique.

Toute tentative d'un candidat ou d'un soumissionnaire visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le comité d'évaluation ou le pouvoir adjudicateur au cours de la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres et des candidatures entraîne le rejet de sa candidature ou de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit à l'adjudicataire d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

L'adjudicataire du marché s'engage à fournir au pouvoir adjudicateur, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d'exécution du contrat. Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu'il estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux inhabituels. L'adjudicataire ayant payé des dépenses commerciales inhabituelles est susceptible, selon la gravité des faits observés, de voir son contrat résilié ou d'être exclu de manière permanente.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

⁸ Voir aussi : <https://www.enabel.be/fr/content/declaration-de-confidentialite-denabel>

1.8 Droit applicable et tribunaux compétents

Le marché doit être exécuté et interprété conformément au droit belge. Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché. En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et l'adjudicataire, les parties se concerteront pour trouver une solution. À défaut d'accord, les tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents pour trouver une solution (voir également point 4.16 « Litiges (Art. 73) »).

2 Objet et portée du marché

2.1 Nature du marché

Marché public de fournitures.

2.2 Objet du marché

Ce marché de fournitures consiste en la « Fourniture et livraison de matériels informatiques », conformément aux conditions du présent cahier spécial des charges.

Le présent marché a pour but de conclure un accord-cadre au sens de l'article 43 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

L'accord-cadre établit les termes régissant les marchés subséquents à passer au cours de la période de validité. L'accord-cadre sera conclu avec plusieurs participants après une mise en concurrence réalisée via une Procédure négociée sans publication préalable conformément à l'article 42 de la loi du 17 juin 2016.

L'attribution des marchés fondés sur l'accord-cadre se fera sans remise en concurrence conformément à l'article 43 §5 1° de la loi du 17 juin 2016 et selon les modalités définies au point 3.4.8. Procédure visant la conclusion des marchés fondés sur l'accord-cadre.

L'accord-cadre sera conclu avec trois (03) soumissionnaires sélectionnés qui ont déposés une offre formellement et matériellement régulière et qui lors de l'examen des offres dans le cadre du critère d'attribution ont obtenu les cotations finales les plus élevées.

2.3 Lots

Le marché est divisé en 3 lots formant chacun un tout indivisible. Le soumissionnaire peut introduire une offre pour un, plusieurs ou tous les lots. Une offre pour une partie d'un lot est irrecevable.

Les lots sont les suivants :

Lot 1 : Fourniture et livraison d'équipements informatiques

Lot 2 : Fourniture et livraison d'accessoires informatiques

Lot 3 : Fourniture et livraison de consommables informatiques

Dans ses offres pour plusieurs lots, le soumissionnaire ne peut pas présenter des rabais ou propositions d'amélioration de son offre pour le cas où ces mêmes lots lui seraient attribués.

Le marché sera attribué lot par lot, mais le pouvoir adjudicateur choisira la solution globale la plus avantageuse.

Dans ses offres pour plusieurs lots, le soumissionnaire ne peut pas présenter des rabais ou propositions d'amélioration de son offre pour le cas où ces mêmes lots lui seraient attribués.

2.4 Postes

Chaque lot de ce marché est composé des postes mentionnés au point 6.11 « Offre financière et formulaire d'offre ».

Ces postes seront groupés et forment un seul lot. Le soumissionnaire est tenu de remettre prix pour tous les postes d'un même lot.

2.5 Durée

Le marché débute pour chacun des lots à la notification de l'attribution et a une durée de 1 an. Dans la mesure où le seuil de cette procédure n'est pas dépassé, et en vertu de l'Article 57 de la Loi du 17 juin 2016, le présent marché peut être étendu à des fournitures similaires pendant une période à 3 ans à compter de la date d'attribution du marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de résilier le contrat en informant l'adjudicataire à tout moment au plus tard un mois avant la date d'anniversaire du marché. Cette résiliation n'entraîne en aucun cas des dommages et intérêts pour l'adjudicataire.

2.6 Quantités

Le présent marché n'a pas de quantités minimales. Les estimations mentionnées aux points 6.11 « Offre financière & formulaire d'offre » et 5 « Spécifications techniques » sont uniquement fournies à titre informatif. L'adjudicataire doit cependant être en mesure de prêter ces quantités. La détermination exacte des quantités se fera au moyen de bons de commande. Le pouvoir adjudicateur ne s'engage aucunement quant aux quantités qui seront réellement commandées dans le cadre du présent marché. L'adjudicataire ne pourra pas invoquer le fait que les quantités données n'ont pas été atteintes pour réclamer des dommages-intérêts (voir également point 4.12 « Modalités d'exécution (Art. 146 et suivants) »).

3 Procédure

3.1 Mode de passation

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'art. 42 § 1, 1° a) de la Loi du 17 juin 2016.

3.2 Publication

Le présent cahier spécial des charges est publié sur le site web d'Enabel (www.enabel.be).

3.3 Information

L'attribution de ce marché est coordonnée par la cellule contractualisation d'Enabel au Burkina Faso. Aussi longtemps que court la procédure, tous les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires (éventuels) concernant le présent marché se font exclusivement via ce service / cette personne. Il est interdit aux soumissionnaires (éventuels) d'entrer en contact avec le pouvoir adjudicateur d'une autre manière au sujet du présent marché, sauf disposition contraire dans le présent cahier spécial des charges.

Au plus tard 15 jours calendrier avant la date limite de réception des offres, les soumissionnaires peuvent poser des questions sur le cahier spécial des charges et le marché, et ce conformément à l'Art. 64 de la Loi du 17 juin 2016. Les questions doivent être adressées par écrit à :

Mme Eléonore Dargani
Acheteuse publique, Enabel au Burkina Faso
eleonore.dargani@enabel.be

Cc à :

M. Ahmed El Kharchy
Expert contractualisation, Enabel au Burkina Faso
ahmed.elkharchy@enabel.be

Il y sera répondu au fur et à mesure de leur réception. L'aperçu complet des questions posées et des réponses sera disponible au plus tard 10 jours calendrier avant la date limite de réception des offres à l'adresse susmentionnée et sur le site web d'Enabel. Jusqu'à la notification de la décision d'attribution, il ne sera donné aucune information sur l'évolution de la procédure.

Le soumissionnaire est censé introduire son offre en ayant pris connaissance et en tenant compte des clarifications / rectifications éventuelles concernant l'avis de marché ou le cahier spécial des charges qui sont publiées ou qui lui sont envoyées.

À cet effet, si le soumissionnaire a téléchargé le cahier spécial des charges, il lui est vivement conseillé de transmettre ses coordonnées au gestionnaire mentionné ci-dessus et de se renseigner sur les éventuelles modifications ou informations complémentaires. Les soumissionnaires qui ont téléchargé le cahier spécial des charges sont également invités à consulter le site web d'Enabel (<https://www.enabel.be/fr/marches-publics/>).

Le soumissionnaire est tenu de dénoncer immédiatement toute lacune, erreur ou omission dans les documents du marché qui rende impossible l'établissement de son prix ou la comparaison des offres, au plus tard dans un délai de 15 jours avant la date limite de réception des offres.

3.4 Offre

3.4.1 Données à mentionner dans l'offre

L'offre du soumissionnaire comprendra les sections distinctes mentionnées ci-dessous (voir le point 6 « Formulaires ») :

- Le formulaire d'identification ;
- La procuration et/ou signature autorisée ;
- La déclaration d'intégrité pour les soumissionnaires ;
- La déclaration « droit d'accès » et les documents relatifs à la sélection ;
- L'offre technique ;
- Le formulaire d'offre financière.

Le soumissionnaire est tenu d'utiliser le formulaire d'offre joint en annexe. A défaut d'utiliser ce formulaire, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire. L'offre et les annexes jointes au formulaire d'offre sont rédigées en français.

Le soumissionnaire peut soumettre un exemplaire des documents administratifs pour tous les lots. Une offre technique différente doit être soumise pour chaque lot.

Par le dépôt de son offre, le soumissionnaire renonce automatiquement à ses conditions générales ou particulières de vente et déclare accepter toutes les conditions énumérées dans le cahier spécial des charges.

Le soumissionnaire indique clairement dans son offre quelle information est confidentielle et/ou se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux et ne peut donc pas être divulguée par le pouvoir adjudicateur.

3.4.2 Détermination des prix

Tous les prix mentionnés dans le formulaire d'offre doivent être obligatoirement HTVA et libellés en Francs CFA (XOF).

Le présent marché est un marché à bordereau de prix, ce qui signifie que seul le prix unitaire est forfaitaire. Le prix à payer sera obtenu en appliquant les prix unitaires mentionnés dans l'inventaire aux quantités réellement exécutées.

En application de l'article 37 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur peut effectuer toutes les vérifications sur pièces comptables et tous contrôles sur place de l'exactitude des indications fournis dans le cadre de la vérification des prix.

3.4.3 Éléments inclus dans les prix

Le soumissionnaire est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires tous les frais, taxes, mesures et charges quelconques inhérents à l'exécution du marché, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée. Sont notamment inclus dans les prix :

1° les frais d'emballage, chargement, transport, transbordement, déchargement intermédiaire, assurance, dédouanement à l'exportation, livraison, déchargement, déballage et mise en place au lieu de livraison, à condition que les documents du marché mentionnent le lieu exact de livraison ;

- 2° les coûts relatifs à la documentation éventuellement exigée par le pouvoir adjudicateur ;
- 4° les coûts relatifs au montage, à l'installation et à la mise en service (le cas échéant) ;
- 5° les coûts relatifs la formation nécessaire à l'usage (le cas échéant) ;
- 6° les droits de douane et d'accise.

Tous les prix sont DDP (Delivery Duty Paid) — Incoterms 2010 Chambre de Commerce Internationale⁹. Les activités mises en œuvre par le portefeuille bilatérale sont exonérées de TVA et autres taxes (notamment les frais de dédouanement).

En cas de prolongation du contrat, les prix unitaires mentionnés dans l'offre sont applicables.

3.4.4 Période de validité des offres

Les soumissionnaires restent liés par leur offre pendant un délai de 90 jours calendrier, à compter de la date limite de réception.

3.5 Introduction des offres

Sans préjudice des variantes éventuelles, le soumissionnaire ne peut remettre qu'une seule offre par lot.

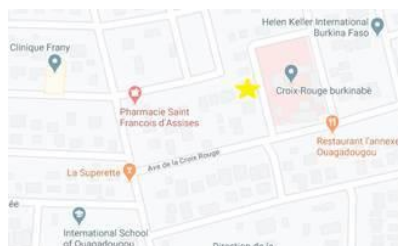
L'offre sera rédigée en **un exemplaire** portant la mention « **original** ». **L'original doit être soumis en version papier**. La seconde « copie » doit être soumise en un ou plusieurs fichiers PDF sur une clé USB. En cas de divergence, c'est l'original qui prévaut.

L'offre y compris ses annexes, ainsi que tous les documents d'accompagnement doivent être numérotés et signés (**signature manuscrite originale**) par le soumissionnaire ou son mandataire. Il en va de même de toute surcharge, rature ou mention qui y serait apportée. Le mandataire doit faire apparaître qu'il est autorisé à engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire est une société / association sans personnalité juridique, constituée de personnes physiques ou morales distinctes (association momentanée), l'offre doit être signée par chacune de ces personnes.

L'original et les « copies » signés et datés seront envoyés à l'adresse ci-dessous sous enveloppe scellée portant la mention « **OFFRE** », et le numéro du cahier spécial des charges (**2854BFA-10059**).

L'offre devra être réceptionnée **avant le lundi 14 avril 2025 à 12h00** et transmise à :

Mme Eléonore Dargani
Enabel au Burkina Faso
Quartier Zone du Bois
(Maison en face de l'entrée de la
Croix Rouge)
Ouagadougou, Burkina Faso



- a) Par la poste (envoi normal ou recommandé) : Dans ce cas, le pli scellé est glissé dans une seconde enveloppe fermée.

⁹ <http://www.iccwbo.org/products-and-services/trade-facilitation/incoterms-2010/the-incoterms-rules>

b) Par remise contre accusé de réception.

Le service est accessible, tous les jours ouvrables, pendant les heures de bureau : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Toutes les heures sont celles propres au fuseau horaire du pays du pouvoir adjudicateur (Burkina Faso).

Toute demande de participation ou offre doit parvenir avant la date et l'heure ultime de dépôt. Les demandes de participation ou les offres parvenues tardivement ne sont pas acceptées (cf. Art. 83 de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017).

L'attention des soumissionnaires est attirée par le fait que l'accès aux bureaux de l'Agence belge de développement Enabel est sécurisé. Il est donc vivement recommandé aux soumissionnaires de prévoir un délai suffisant afin de déposer les offres avant la date et l'heure ultime de dépôt.

3.6 Modification ou retrait d'une offre déjà introduite

Afin de modifier ou de retirer une offre déjà envoyée ou introduite, une déclaration écrite est exigée, correctement signée par le soumissionnaire ou par son mandataire. L'objet et la portée des modifications doivent être mentionnés de façon précise. Le retrait doit être inconditionnel.

Le retrait peut également être communiqué via un moyen électronique, pour autant qu'il soit confirmé par lettre recommandée déposée à la poste ou contre accusé de réception au plus tard le jour avant la date limite de réception des offres.

3.7 Ouverture des offres

Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant la date et l'heure limites, ainsi qu'à l'adresse indiquées aux point 3.5 « Introduction des offres ». L'ouverture des offres se fera à huis clos.

3.8 Evaluation des offres

3.8.1 Motifs d'exclusion

Les motifs d'exclusion obligatoires et facultatifs sont renseignés en annexe du présent cahier spécial des charges.

Par le dépôt de son offre, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion figurant aux articles 67 à 70 de la Loi du 17 juin 2016 et aux articles 61 à 64 de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017 (voir point 6.3 « Déclaration 'droits d'accès' »).

Le soumissionnaire dont l'offre est la mieux classée fournira à la demande du pouvoir adjudicateur les renseignements et documents permettant de vérifier sa situation personnelle (voir point 6 « Formulaires »).

En vertu de l'Art. 70 de la Loi du 17 juin 2016, tout soumissionnaire se trouvant dans l'une des situations visées aux articles 67 ou 69 de la Loi du 17 juin 2016 peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion pertinent. Si ces preuves sont jugées suffisantes par le pouvoir adjudicateur, le candidat ou le soumissionnaire concerné n'est pas exclu de la procédure de passation

Le pouvoir adjudicateur peut également vérifier s'il existe des motifs d'exclusion des sous-traitants au sens des articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

3.8.2 Critères de sélection

En vue de la sélection qualitative des soumissionnaires et en vertu de l'Art. 65 à 74 de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017, le soumissionnaire doit joindre à son offre un dossier de sélection contenant les informations demandées au point 6 « Formulaires » en ce qui concerne sa capacité sa capacité technique.

Seules les offres des soumissionnaires qui satisfont aux critères de sélection sont prises en considération pour participer à la comparaison des offres sur la base des critères d'attribution repris ci-dessous, dans la mesure où ces offres sont régulières.

Un soumissionnaire peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, apporter la preuve au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires, notamment par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur. Dans les mêmes conditions, un groupement de soumissionnaires (association momentanée) peut faire valoir les capacités des participants au groupement ou celles d'autres entités.

3.8.3 Régularité des offres

Avant de procéder à l'évaluation et à la comparaison des offres, le pouvoir adjudicateur examine leur régularité. Les offres contenant une réserve au cahier spécial des charges, qui sont incomplètes, imprécises ou équivoques, ou qui contiennent des éléments qui ne correspondent pas à la réalité, peuvent être rejetées de la procédure. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de faire régulariser les irrégularités non substantielles dans l'offre des soumissionnaires durant les négociations.

3.8.4 Négociations

Les offres régulières ou contenant des irrégularités non substantielles seront examinées sur le plan du fond par une commission d'évaluation. Cet examen sera réalisé sur la base des critères d'attribution mentionnés ci-dessous.

Le pouvoir adjudicateur peut négocier avec le ou les soumissionnaires les offres initiales et toutes les offres ultérieures que ceux-ci ont présentées, en vue d'améliorer leur contenu. Les exigences minimales et les critères d'attribution ne font pas l'objet de négociations. En cas de négociations, les soumissionnaires seront invités à soumettre une Best And Final Offer.

Le pouvoir adjudicateur peut cependant décider de ne pas négocier. Dans ce cas, l'offre initiale vaut comme offre définitive.

Le soumissionnaire dont la Best And Final Offer est la plus avantageuse sur la base des critères d'attribution sera désigné comme adjudicataire pour le présent marché.

3.8.5 Critères d'attribution

Le pouvoir adjudicateur choisira, pour chaque lot, l'offre régulière qu'il juge la plus avantageuse en tenant compte des critères suivants :

- Prix : 100 points

En ce qui concerne le critère « prix », la formule suivante sera utilisée :

$$\text{Points offre A} = \frac{\text{montant offre la moins disant}}{\text{montant offre A}} * 100$$

NB : Une visite obligatoire de site sera faite avant l'attribution pour chaque lot.

3.8.6 Attribution du marché

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse. Il faut néanmoins remarquer que, conformément à l'art. 85 de la loi du 17 juin 2016, il n'existe aucune obligation pour le pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché.

Le pouvoir adjudicateur peut soit renoncer à passer le marché, soit refaire la procédure, au besoin suivant un autre mode.

Le pouvoir adjudicateur se réserve aussi le droit de n'attribuer que certain(s) lot(s) et de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou de plusieurs nouveaux marchés, au besoin suivant une autre procédure de passation en application de l'art. 58 §1, 3^{ème} paragraphe.

3.9 Conclusion du marché

Conformément à l'art. 95 (PNSPP) de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017, le marché a lieu par la notification au soumissionnaire choisi de l'approbation de son offre. La notification est effectuée par les plateformes électroniques, par courrier électronique.

Le contrat intégral consiste dès lors en un marché attribué par Enabel au soumissionnaire choisi conformément à :

- La lettre portant notification de la décision d'attribution ;
- Le présent CSC et ses annexes ;
- Le cas échéant, le compte-rendu de la réunion d'information et/ou les clarifications et/ou les rectifications ;
- L'offre approuvée de l'adjudicataire et toutes ses annexes ;
- Le cas échéant, les documents éventuels ultérieurs, acceptés et signés par les deux parties.

Dans un objectif de transparence, Enabel s'engage à publier annuellement une liste des attributaires de ses marchés. Par l'introduction de son offre, l'adjudicataire du marché se déclare d'accord avec la publication du titre du contrat, la nature et l'objet du contrat, son nom et localité, ainsi que le montant du contrat.

3.10 Procédure visant la conclusion des marchés fondés sur l'accord-cadre (commandes)

Pour chacun des lots, l'attribution des marchés fondés sur l'accord-cadre se fera par application des termes du présent contrat, sans remise en concurrence des participants. Dès lors, aucune modification ne peut être apportée aux termes fixés dans l'accord-cadre. Pour l'attribution des marchés subséquents, la procédure suivante sera appliquée :

1) Le participant qui est le mieux classé sera contacté par écrit et un bon de commande lui sera envoyé. Le bon de commande précisera les prestations souhaitées, les quantités, le lieu et la date d'exécution. Il devra confirmer, par écrit dans un délai maximum de 3 jours, son accord sur le bon de commande. Dans l'affirmative, le marché lui sera attribué.

2) Lorsque le 1er participant interrogé n'est pas en mesure d'exécuter les prestations pour lesquelles il est contacté ou n'est pas intéressé pour une autre raison, le deuxième classé sera contacté par écrit selon la procédure décrite au point 1) ci-dessus.

3) Lorsque le 2eme participant interrogé n'est pas en mesure d'exécuter les prestations pour lesquelles il est contacté ou n'est pas intéressé pour une autre raison, le troisième classé sera contacté par écrit selon la procédure décrite au point 1) ci-dessus.

4 Dispositions contractuelles particulières

Le présent chapitre de ce cahier spécial des charges contient les clauses particulières applicables au présent marché public par dérogation aux « Règles Générales d'Exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics » de l'Arrêté Royal du 14 janvier 2013, ou qui complètent ou précisent celui-ci. Les articles indiqués ci-dessus (entre parenthèses) renvoient aux articles des Règles Générales d'Exécution. En l'absence d'indication, les dispositions pertinentes des Règles générales d'exécution sont intégralement d'application.

Dans le présent cahier spécial des charges, il est dérogé aux Règles Générales d'Exécution (voir point 4.7 « Cautionnement (Art. 25-33) »). Cette dérogation est motivée pour laisser l'opportunité aux éventuels soumissionnaires locaux d'introduire offre.

4.1 Définitions (Art. 2)

- Fonctionnaire dirigeant : Le fonctionnaire, ou toute autre personne, chargé de la direction et du contrôle de l'exécution du marché ;
- Cautionnement : Garantie financière donnée par l'adjudicataire courant ses obligations jusqu'à l'exécution complète du marché ;
- Réception technique : Vérification par le pouvoir adjudicateur que les produits à mettre en œuvre, les travaux effectués, les fournitures à livrer ou livrées, ou les services prestés répondent aux conditions imposées par le marché ;
- Réception : Constatation par le pouvoir adjudicateur de la conformité aux règles de l'art ainsi qu'aux conditions du marché de tout ou partie des travaux, fournitures ou services exécutés par l'adjudicataire ;
- Acompte : Paiement d'une partie du marché après service fait et accepté ;
- Avance : Paiement d'une partie du marché avant service fait et accepté ;
- Avenant : convention établie entre les parties liées par le marché en cours d'exécution du marché et ayant pour objet une modification des documents qui y sont applicables ;

4.2 Correspondance avec le fournisseur (Art. 10)

Que des moyens électroniques soient utilisés ou non, les communications, les échanges et le stockage d'informations se déroulent de manière à assurer que l'intégrité et la confidentialité des données soient préservées. Le pouvoir adjudicateur peut autoriser ou imposer l'utilisation de moyens électroniques pour l'échange des pièces écrites.

4.3 Fonctionnaire dirigeant (Art. 11)

Le fonctionnaire dirigeant est M. Pahima Bertrand, ICT Officer, bertrand.pahima@enabel.be, Enabel au Burkina Faso.

Une fois le marché conclu, le fonctionnaire dirigeant est l'interlocuteur principal du fournisseur. Toute la correspondance et toutes les questions concernant l'exécution du marché lui seront adressées, sauf mention contraire expresse dans ce cahier spécial des charges.

Le fonctionnaire dirigeant a pleine compétence pour ce qui concerne le suivi de l'exécution du marché, y compris la délivrance d'ordres de service, l'établissement de procès-verbaux et d'états des lieux, l'approbation des fournitures, des états d'avancements et des décomptes.

Ne font toutefois pas partie de sa compétence : la signature d'avenants ainsi que toute autre décision ou accord impliquant une dérogation aux clauses et conditions essentielles du marché. Pour de telles décisions, le pouvoir adjudicateur est représenté comme stipulé au point 1.2 « Pouvoir adjudicateur ».

Le fonctionnaire dirigeant n'est en aucun cas habilité à modifier les modalités (ex., délais d'exécution...) du contrat, même si l'impact financier devait être nul ou négatif. Tout engagement, modification ou accord dérogeant aux conditions stipulées dans le cahier spécial des charges et qui n'a pas été notifié par le pouvoir adjudicateur doit être considéré comme nul.

4.4 Sous-traitants (Art. 12-15)

Le fait que l'adjudicataire confie tout ou partie de ses engagements à des sous-traitants ne dégage pas sa responsabilité envers le pouvoir adjudicateur. Celui-ci ne se reconnaît aucun lien contractuel avec ces tiers.

L'adjudicataire reste, dans tous les cas, seul responsable vis-à-vis du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire ne peut sous-traiter le marché ou une partie du marché à d'autres sous-traitants que ceux proposés lors de sa soumission qu'après approbation préalable du pouvoir adjudicateur de ces sous-traitants.

4.5 Confidentialité (Art. 18)

L'adjudicataire et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

L'adjudicateur s'engage à traiter les données à caractère personnel qui lui seront communiquées en réponse à cet appel d'offre avec le plus grand soin, conformément à la législation sur la protection des données personnelles (le Règlement général sur la protection des données, RGPD).

4.6 Droits intellectuels (Art. 19-23)

Le pouvoir adjudicateur acquiert les droits de propriété intellectuelle nés, mis au point ou utilisés à l'occasion de l'exécution du marché.

Sans préjudice de l'alinéa 1er et sauf disposition contraire dans les documents du marché, lorsque l'objet de celui-ci consiste en la création, la fabrication ou le développement de dessins et modèles, de signes distinctifs, le pouvoir adjudicateur en acquiert la propriété intellectuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire protéger.

En ce qui concerne les noms de domaine créés à l'occasion d'un marché, le pouvoir adjudicateur acquiert également le droit de les enregistrer et de les protéger, sauf disposition contraire dans les documents du marché.

Lorsque le pouvoir adjudicateur n'acquiert pas les droits de propriété intellectuelle, il obtient une licence d'exploitation des résultats protégés par le droit de la propriété intellectuelle pour les modes d'exploitation mentionnés dans les documents du marché.

4.7 Cautionnement (Art. 25-33)

Pour chaque bon de commande, faisant l'objet d'un délai d'exécution de plus de quarante-cinq (45) jours ou d'un montant supérieur à 50.000 euros, un cautionnement est exigé.

4.7.1 Constitution du cautionnement

L'adjudicataire est tenu de constituer un cautionnement pour couvrir ses obligations jusqu'à l'exécution complète du marché. Le cautionnement est fixé à 5 % du montant total, hors TVA, du marché. Le montant ainsi obtenu est arrondi à la dizaine d'euro supérieure.

Le cautionnement peut être constitué conformément aux dispositions légales et réglementaires, soit en numéraire, ou en fonds publics, soit sous forme de cautionnement collectif. Le cautionnement peut également être constitué par une garantie accordée par un établissement de crédit satisfaisant au prescrit de la législation relative au statut et au contrôle des établissements de crédit ou par une entreprise d'assurances satisfaisant au prescrit de la législation relative au contrôle des entreprises d'assurances et agréée pour la branche 15 (caution).

Le cautionnement sera, dans tous les cas, inconditionnel et régi par le droit belge. Seuls les tribunaux belges sont compétents pour statuer sur tout litige (voir « Modèle de preuve de constitution de cautionnement »).

Par dérogation à l'Art. 26, le cautionnement peut être :

- Etabli via un établissement dont le siège social se situe dans un des pays de destination des fournitures. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'accepter ou non la constitution du cautionnement via cet établissement. L'adjudicataire mentionnera le nom et l'adresse de cet établissement dans l'offre.
- Constitué par une déduction unique du paiement de la ou les premières factures, les paiements étant effectués par tranches.

La dérogation est motivée pour laisser l'opportunité aux éventuels soumissionnaires locaux d'introduire offre.

L'adjudicataire doit, dans les 30 jours calendrier suivant le jour de la conclusion du marché, justifier la constitution du cautionnement par lui-même ou par un tiers, de l'une des façons suivantes :

1. Lorsqu'il s'agit de numéraire, par le virement du montant au numéro de compte bpost banque de la Caisse des Dépôts et Consignations [compte bpost banque n° BE58 6792 0040 9979 (IBAN), PCHQBEBB (BIC)] ou d'un organisme public remplissant une fonction similaire à celle de ladite Caisse, ci-après dénommé organisme public remplissant une fonction similaire ;
2. Lorsqu'il s'agit de fonds publics, par le dépôt de ceux-ci entre les mains du caissier de l'Etat au siège de la Banque nationale à Bruxelles ou dans l'une de ses agences en province, pour compte de la Caisse des Dépôts et Consignations, ou d'un organisme public remplissant une fonction similaire ;
3. Lorsqu'il s'agit d'un cautionnement collectif, par le dépôt par une société exerçant légalement cette activité, d'un acte de caution solidaire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ou d'un organisme public remplissant une fonction similaire ;
4. Lorsqu'il s'agit d'une garantie, par l'acte d'engagement de l'établissement de crédit ou de l'entreprise d'assurances.

Cette justification se donne, selon le cas, par la production au pouvoir adjudicateur :

1. Soit du récépissé de dépôt de la Caisse des Dépôts et Consignations ou d'un organisme public remplissant une fonction similaire ;
2. Soit d'un avis de débit remis par l'établissement de crédit ou l'entreprise d'assurances ;
3. Soit de la reconnaissance de dépôt délivrée par le caissier de l'Etat ou par un organisme public remplissant une fonction similaire ;
4. Soit de l'original de l'acte de caution solidaire visé par la Caisse des Dépôts et Consignations ou par un organisme public remplissant une fonction similaire ;
5. Soit de l'original de l'acte d'engagement établi par l'établissement de crédit ou l'entreprise d'assurances accordant une garantie.

Ces documents, signés par le déposant, indiquent au profit de qui le cautionnement est constitué, son affectation précise par l'indication sommaire de l'objet du marché et de la référence des documents du marché, ainsi que le nom, le prénom et l'adresse complète de l'adjudicataire et éventuellement, du tiers qui a effectué le dépôt pour compte, avec la mention "bailleur de fonds" ou "mandataire", suivant le cas.

Le délai de 30 jours calendrier visé ci-avant est suspendu pendant la période de fermeture de l'entreprise de l'adjudicataire pour les jours de vacances annuelles payés et les jours de repos compensatoires prévus par voie réglementaire ou dans une convention collective de travail rendue obligatoire.

La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse qui sera mentionnée dans la notification de la conclusion du marché.

4.7.2 Défaut de cautionnement (Art. 29)

Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les 30 jours calendrier suivant le jour de la conclusion du marché, il est mis en demeure par envoi postal ou envoi électronique. Cette mise en demeure vaut procès-verbal au sens de l'article 44, § 2 des Règles Générales d'Exécution (voir ci-dessous).

Lorsqu'il ne constitue pas le cautionnement dans un dernier délai de quinze jours prenant cours à la date d'envoi, l'adjudicateur peut :

- Soit constituer le cautionnement d'office par prélèvement sur les sommes dues pour le marché considéré. Dans ce cas, est appliquée une pénalité fixée à deux pour cent du montant initial du marché ;
- Soit appliquer une mesure d'office. En toute hypothèse, la résiliation du marché pour ce motif exclut l'application de pénalités ou d'amendes pour retard.

4.7.3 Libération du cautionnement (Art. 33)

Le cautionnement est libérable à la réception définitive, soit après la période d'un an qui commence à courir à partir de la date de réception provisoire, et dans tous les cas, au plus tard à l'expiration des 18 mois après la réception provisoire.

Le cautionnement est libérable pour moitié à la réception provisoire et pour moitié à la réception définitive, soit après la période d'un an qui commence à courir à partir de la date de réception provisoire. Dans tous les cas, la garantie est libérable au plus tard à l'expiration des 18 mois après la réception provisoire.

4.8 Conformité de l'exécution (Art. 34)

Les fournitures doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications techniques mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

4.9 Circonstances imprévisibles (Art. 38/9)

L'adjudicataire n'a droit en principe à aucune modification des conditions contractuelles pour des circonstances quelconques auxquelles le pouvoir adjudicateur est resté étranger.

Une décision de l'Etat belge de suspendre la coopération avec le pays partenaire est considérée être des circonstances imprévisibles au sens du présent article. En cas de rupture ou de cessation des activités par l'Etat belge qui implique donc le financement de ce marché, Enabel mettra en œuvre les moyens raisonnables pour convenir d'un montant maximum d'indemnisation.

4.10 Réception technique préalable (Art. 41-42)

Les produits ne peuvent être mis en œuvre s'ils n'ont été, au préalable, réceptionnés par le fonctionnaire dirigeant ou son délégué.

Les produits qui, à un stade déterminé, ne satisfont pas aux vérifications imposées, sont déclarés ne pas se trouver en état de réception technique. A la demande de l'adjudicataire, le pouvoir adjudicateur vérifie conformément aux documents du marché si les produits présentent les qualités requises ou, à tout le moins, sont conformes aux règles de l'art et satisfont aux conditions du marché.

Lorsque le pouvoir adjudicateur constate que le produit présenté n'est pas dans les conditions requises pour être examiné, la demande de l'adjudicataire est considérée comme non avenue. Une nouvelle demande est introduite lorsque le produit se trouve prêt pour la réception.

4.11 Moyens d'action du pouvoir adjudicateur (Art. 44-51 et 123-124)

Le défaut de l'adjudicataire ne s'apprécie pas uniquement par rapport aux fournitures mêmes, mais également par rapport à l'ensemble de ses obligations.

Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit à l'adjudicataire d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

En cas d'infraction, le pouvoir adjudicateur pourra infliger l'adjudicataire une pénalité forfaitaire par infraction allant jusqu'au triple du montant obtenu par la somme des valeurs (estimées) de l'avantage offert au préposé et de l'avantage que l'adjudicataire espérait obtenir en offrant l'avantage au préposé. Le pouvoir adjudicateur jugera souverainement de l'application de cette pénalité et de sa hauteur.

Cette clause ne fait pas préjudice à l'application éventuelle des autres mesures d'office prévues au Règles Générales d'Exécution, notamment la résiliation unilatérale du marché et/ou l'exclusion des marchés du pouvoir adjudicateur pour une durée déterminée.

4.11.1 Défaute d'exécution (Art. 44)

L'adjudicataire est considéré en défaut d'exécution du marché :

- Lorsque les prestations ne sont pas exécutées dans les conditions définies par les documents du marché ;
- À tout moment, lorsque les prestations ne sont pas poursuivies de telle manière qu'elles puissent être entièrement terminées aux dates fixées ;
- Lorsqu'il ne suit pas les ordres écrits, valablement donnés par le pouvoir adjudicateur.

Tous les manquements aux clauses du marché, y compris la non-observation des ordres du pouvoir adjudicateur, sont constatés par un procès-verbal dont une copie est transmise immédiatement à l'adjudicataire par lettre.

L'adjudicataire est tenu de réparer sans délai ses manquements. Il peut faire valoir ses moyens de défense par lettre adressée au pouvoir adjudicateur dans les quinze jours suivant le jour déterminé par la date de l'envoi du procès-verbal. Son silence est considéré, après ce délai, comme une reconnaissance des faits constatés.

Les manquements constatés à sa charge rendent l'adjudicataire passible d'une ou de plusieurs des mesures prévues aux articles 45-49, 85 à 88, 123-124 et 154-155 des Règles Générales d'Exécution des marchés publics.

4.11.2 Amendes pour retard (Art. 46-123)

Les amendes pour retard sont indépendantes des pénalités prévues à l'article 45. Elles sont dues, sans mise en demeure, par la seule expiration du délai d'exécution sans intervention d'un procès-verbal et appliquées de plein droit pour la totalité des jours de retard.

Nonobstant l'application des amendes pour retard, l'adjudicataire reste garant vis-à-vis du pouvoir adjudicateur des dommages et intérêts dont celui-ci est, le cas échéant, redevable à des tiers du fait du retard dans l'exécution du marché.

4.11.3 Mesures d'office (Art. 47-124)

§ 1 Lorsque, à l'expiration du délai indiqué à l'article 44, § 2, pour faire valoir ses moyens de défense, l'adjudicataire est resté inactif ou a présenté des moyens jugés non justifiés par le pouvoir adjudicateur, celui-ci peut recourir aux mesures d'office décrites au paragraphe 2.

Le pouvoir adjudicateur peut toutefois recourir aux mesures d'office sans attendre l'expiration du délai indiqué à l'article 44, § 2, lorsqu'au préalable, l'adjudicataire a expressément reconnu les manquements constatés.

§ 2 Les mesures d'office sont

1° la résiliation unilatérale du marché. Dans ce cas, la totalité du cautionnement ou, à défaut de constitution, un montant équivalent, est acquise de plein droit au pouvoir adjudicateur à titre de dommages et intérêts forfaitaires. Cette mesure exclut l'application de toute amende du chef de retard d'exécution pour la partie résiliée ;

2° l'exécution en régie de tout ou partie du marché non exécuté ;

3° la conclusion d'un ou de plusieurs marchés pour compte avec un ou plusieurs tiers pour tout ou partie du marché restant à exécuter.

Les mesures prévues à l'alinéa 1er, 2° et 3°, sont appliquées aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. Toutefois, les amendes et pénalités qui sont appliquées lors de l'exécution d'un marché pour compte sont à charge du nouvel adjudicataire.

4.11.4 Autres sanctions (Art. 48)

Sans préjudice des sanctions prévues dans le présent cahier spécial des charges, l'adjudicataire en défaut d'exécution peut être exclu par le pouvoir adjudicateur de ses marchés pour une période de trois ans. L'intéressé est préalablement entendu en ses moyens de défense et la décision motivée lui est notifiée.

4.12 Modalités d'exécution (Art. 115 et seq.)

4.12.1 Commandes partielles (Art. 115)

Si, pour tout ou partie des quantités à fournir, les documents du marché prévoient une ou plusieurs commandes partielles, l'exécution du marché est subordonnée à la notification de chacune de ces commandes.

4.12.2 Délais et clauses (Art. 116)

Les fournitures doivent être livrées dans le délai qui sera mis dans le bon de commande. Il inclut, le cas échéant, la période d'installation, de mise en service et de formation. Il ne doit pas excéder 45 jours calendaires à compter de l'envoi du bon de commande.

Le bon de commande est adressé au prestataire de services soit par envoi recommandé, soit par email, soit par tout autre moyen permettant de déterminer la date d'envoi de manière certaine. Les échanges de correspondance subséquents relatifs au bon de commande (et à l'exécution des services) suivent les mêmes règles que celles prévues pour l'envoi du bon de commande chaque fois qu'une partie désire se ménager la preuve de son intervention.

En cas de libellé manifestement incorrect ou incomplet du bon de commande empêchant toute exécution de la commande, le prestataire de services en avise immédiatement par écrit le service commandeur afin qu'une solution soit trouvée pour permettre l'exécution normale de la commande. Si nécessaire, le prestataire de services sollicite une prolongation du délai de l'exécution des services dans les mêmes conditions que celles prévues en cas de réception tardive du bon de commande.

4.12.3 Modalités de livraison (Art. 118)

Les fournitures seront livrées aux adresses mentionnées dans les Bons de commande.

4.12.4 Emballages (Art. 119)

Les emballages restent acquis à l'adjudicateur, sans que le fournisseur puisse prétendre à aucune indemnité de ce chef.

4.12.5 Vérification de la livraison (Art. 120)

Le fournisseur fournit exclusivement des biens qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement à la commande (en nature, quantité, qualité...) et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux réglementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, à l'état de la technique, aux plus hautes exigences normales d'utilisation, de fiabilité et de longévité, et à la destination que le pouvoir adjudicateur compte en faire et que le fournisseur connaît ou devrait à tout le moins connaître.

En cas de refus entier ou partiel d'une livraison, le fournisseur est tenu de reprendre, à ses frais et risques, les produits refusés. Le pouvoir adjudicateur peut soit demander au fournisseur de fournir des marchandises conformes dans les plus brefs délais, soit résilier la commande et s'approvisionner auprès d'un autre fournisseur.

4.12.6 Responsabilité du fournisseur (Art. 122)

Le fournisseur est responsable de ses fournitures jusqu'au moment où les formalités de vérification et de notification dont il est question à l'article 120 sont effectuées, sauf si les pertes ou avaries survenant dans les dépôts du destinataire sont dues à des faits ou circonstances visés aux articles 54 et 56.

Par ailleurs, le fournisseur garantit le pouvoir adjudicateur des dommages et intérêts dont celui-ci est redevable à des tiers du fait du retard dans l'exécution du marché ou de la défaillance du fournisseur.

4.13 Conditions générales de paiement (Art. 66-72 and 127)

Le paiement du montant dû au fournisseur doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de l'échéance du délai de vérification, et ce pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que d'autres documents éventuellement exigés.

L'adjudicataire envoie les factures (en un seul exemplaire) et le procès-verbal de réception du marché à l'adresse suivante :

M. Pahima Bertrand
ICT Officer
Enabel au Burkina Faso
Quartier Zone du Bois
(Maison en face de l'entrée de la Croix Rouge)
Ouagadougou, Burkina Faso

La facture mentionnera :

- « **Enabel, Agence belge de développement, société anonyme de droit public à finalité sociale, ayant son siège social à 147, rue Haute, 1000 Bruxelles (numéro d'entreprise 0264.814.354, RPM Bruxelles)** » ;
- L'intitulé du marché : « Fourniture et livraison de matériels informatiques » ;
- La référence du marché et le lot concerné : « **2854BFA-10059** » ;
- Le nom du fonctionnaire dirigeant : « **M. Pahima Bertrand** ».

La facture doit être libellée en Francs CFA et mentionner la TVA car les activités mises en œuvre pour le projet 2854BFA-10059 ne sont pas exonérées de TVA et autres taxes. Le paiement sera effectué par virement bancaire.

Afin que Enabel puisse obtenir les documents d'exonération de la TVA et de dédouanement dans les plus brefs délais, la facture originale et tous les documents ad hoc seront transmis dès que possible avant la réception provisoire.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire et le paiement sera effectué après réception provisoire de chaque livraison faisant l'objet d'une même commande.

4.14 Fin du marché (Art. 64-65, 120 et 128-135)

Les fournitures seront suivies de près pendant leur exécution par le fonctionnaire dirigeant (voir point 4.3 « Fonctionnaire dirigeant (Art. 11) »).

4.14.1 Réception provisoire

L'acceptation (réception provisoire) n'a lieu qu'après vérification complète par le pouvoir adjudicateur du caractère conforme des biens et services livrés (voir point 4.12.5 « Vérification de la livraison (Art. 120) »). Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification de trente jours à compter de la date de livraison. Ce délai prend cours le lendemain de l'arrivée des fournitures à destination, pour autant que le pouvoir adjudicateur soit en possession du bordereau ou de la facture.

La signature apposée par le pouvoir adjudicateur (un membre du personnel du pouvoir adjudicateur), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison des fournitures, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation de celui-ci.

4.14.2 Transfert de propriété (art. 132)

Le pouvoir adjudicateur devient de plein droit propriétaire des fournitures dès qu'elles sont admises en compte pour le paiement conformément au point 4.13 « Conditions générales de paiement (Art. 66-72 and 127) »).

4.14.3 Délai de garantie (art. 134)

Le délai de garantie prend cours à la date à laquelle la réception provisoire est accordée. Celui-ci est de 12 mois minimum pour le Lot 1 et 2 et 3 mois pour le Lot 3.

4.14.4 Réception définitive (Art. 135)

Outre la garantie légale contre les vices cachés, les produits sont garantis pendant (un) 1 an à dater de leur réception provisoire. Pendant ce délai, l'adjudicataire, à ses propres frais, répare ou remplace au choix du pouvoir adjudicateur tous vices, manquements et non-conformités constatés, et tient le pouvoir adjudicateur indemne de tout dommage qui en résulte de manière directe ou indirecte, pour lui-même ou pour des tiers.

Un nouveau délai de garantie de (un) 1 an s'applique aux réparations et aux biens ou services fournis en remplacement. La réception définitive intervient à l'expiration du délai de garantie.

La réception définitive a lieu à l'expiration du délai de garantie. Elle est implicite lorsque la fourniture n'a pas donné lieu à réclamation pendant ce délai.

Lorsque la fourniture a donné lieu à réclamation pendant le délai de garantie, un procès-verbal de réception ou de refus de réception définitive est établi dans les quinze jours précédant l'expiration dudit délai.

4.15 Modifications du marché (Art. 37-38 et 121)

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de modifier le contrat initial de manière unilatérale, à condition de respecter les conditions suivantes :

1° la portée du contrat reste inchangée ;

2° la valeur de la modification est limitée à 10 % du montant de passation initial.

Il ne peut toutefois être dérogé aux clauses et conditions essentielles du marché que de façon motivée, par un avenant.

4.16 Litiges (Art. 73)

Tous les litiges relatifs à l'exécution de ce marché sont exclusivement tranchés par les tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles. La langue véhiculaire est le français ou le néerlandais.

Le pouvoir adjudicateur n'est en aucun cas responsable des dommages causés à des personnes ou à des biens qui sont la conséquence directe ou indirecte des activités nécessaires à l'exécution de ce marché. L'adjudicataire garantit le pouvoir adjudicateur contre toute action en dommages et intérêts par des tiers à cet égard.

En cas de « litige », c'est-à-dire d'action en justice, la correspondance devra (également) être envoyée à l'adresse suivante :

Agence belge de développement - Enabel
Cellule juridique du service Logistique et Achats (L&A)
À l'attention de Mme Inge Janssens
Rue Haute 147, 1000 Bruxelles, Belgique

5 Spécifications techniques

5.1 Conditions générales

Les fournitures doivent être neuves et garanties d'origine. Elles doivent être exemptes de tout vice ou défaut qui pourrait nuire à leur apparence et à leur bon fonctionnement, et elles doivent être conformes à minima aux spécifications techniques. Les fournitures doivent répondre aux normes internationales les plus contraignantes en termes de protection, de qualité, de robustesse et de durabilité.

Les fonctionnalités des équipements proposés doivent respecter celles figurant dans les spécifications techniques. Les valeurs (longueur, capacité, diamètre, volume, etc.) doivent être considérées comme des approximations, avec une certaine latitude donnée vers le haut ou vers le bas.

5.2 Spécifications techniques & offre technique

Le soumissionnaire joindra à son offre :

- Le formulaire d'offre technique dûment remplis.
- Les brochures et/ou la documentation relatives aux fournitures avec des photos.
- Tout document attestant des normes de qualité élevées telles que Certificats de conformité européens (marquage CE), norme ISO, CCC, CE, UL, VDE...

Les brochures et/ou la documentation fournie doit clairement indiquer les modèles offerts et les options incluses, s'il y a lieu, afin que les évaluateurs puissent voir l'exacte configuration. Les offres ne permettant pas d'identifier précisément les modèles et les spécifications pourront se voir rejetées par le comité d'évaluation.

L'offre doit être suffisamment claire pour permettre aux évaluateurs d'effectuer aisément une comparaison entre les spécifications demandées et les spécifications proposées.

Les brochures et/ou la documentation fournie doit être numérotée et inclure :

- Le numéro de l'article (selon la numérotation dans le bordereau) ;
- La désignation de l'article (conformément aux désignations dans le bordereau) ;
- La marque et le modèle ;
- Les spécifications techniques proposées ;
- Les normes de qualité relatives à l'article proposé.

Les brochures et/ou la documentation fournie doit également inclure des photos fournis par le fabricant ou du représentant du fabricant des équipements.

Les soumissionnaires transmettront, en cas de demande du pouvoir adjudicateur, les certificats d'origine des équipements.

Le manuel pour chaque équipement sera rédigé en français et livré avec chaque équipement.

Voir également point 6.12 « Spécifications techniques & offre technique ».

5.3 Livraison

Les fournitures doivent être livrées dans le délai qui sera mis dans le bon de commande. Il ne doit pas excéder 45 jours calendaires à compter de l'envoi de ce bon de commande. Il inclut, le cas échéant, la période d'installation, de mise en service et de formation.

Les fournitures seront livrées à l'adresse mentionnée dans chaque bon de commande.

5.4 Installation et mise en services

Le fournisseur garantira l'installation et la mise en services de tous les équipements livrés, et ce en concertation avec le fonctionnaire dirigeant et ses délégués.

Les accessoires tels que batteries, câblages, attaches, dispositifs de fixation nécessaires pour la mise en services et le bon fonctionnement des équipements fournis feront également partie des équipements à prévoir par le fournisseur, et sont inclus dans les prix, ainsi que les travaux accessoires à la fourniture (scellement, réservation...) qui devront être réalisés selon les règles de l'art.

Si un appareil nécessite un outillage spécifique de montage, de réglage ou de contrôle pour les opérations de maintenance et réparation courantes, celui-ci devra obligatoirement être inclus.

Tous les équipements doivent être conformes aux règles générales de sécurité et en particulier aux normes européennes (marquage CE) ou équivalentes. Tous les équipements doivent être adaptés aux conditions d'alimentation locales (fiches et prises de courant, fréquence, tension...).

5.4.1 Garantie

Voir point 4.14 « Fin du marché (Art. 64-65, 120 et 128-135) ».

6 Formulaires

6.1 Formulaire d'identification

Nom et prénom du soumissionnaire ou dénomination de la société et forme juridique	
Nationalité du soumissionnaire et du personnel (en cas de différence)	
Domicile / Siège social	
Numéro de téléphone	
Numéro d'inscription Office National de Sécurité Sociale ou équivalent	
Numéro d'enregistrement au registre national (des entreprises) / numéro IFU	
Représenté(e) par le(s) soussigné(s) (nom, prénom et qualité)	
Personne de contact (numéro de téléphone, e-mail)	
En cas de différence : chef du projet (numéro de téléphone, e-mail)	
Numéro de compte pour les paiements Institution financière Ouvert au nom de	

Nom :

Signature :

6.2 Déclaration d'intégrité pour les soumissionnaires

Par la présente, le soumissionnaire déclare ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- Nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie et à la lutte contre la corruption repris dans le cahier spécial des charges et nous déclarons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Nous sommes de même conscients du fait que les membres du personnel de Enabel sont liés aux dispositions d'un code éthique qui précise ce qui suit : « Afin d'assurer l'impartialité des membres du personnel, il leur est interdit de solliciter, d'exiger ou d'accepter des dons, gratifications ou avantages quelconques destinés à eux-mêmes ou des tiers, que ce soit ou non dans l'exercice de leur fonction, lorsque les dons, gratifications ou avantages précités sont liés à cet exercice. Notons que ce qui importe le plus dans cette problématique est moins l'enrichissement résultant de l'acceptation de dons, gratifications ou avantages de toute nature, que la perte de l'impartialité requise du membre du personnel dans l'exercice de sa fonction. À titre personnel, les membres du personnel n'acceptent aucune gratification, aucun don ni avantage financier ou autre, pour les services rendus ».

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, nous déclarons, par ailleurs, marquer notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques peut aboutir à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.
- Le contractant du marché (adjudicataire) s'engage à fournir au pouvoir adjudicateur, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d'exécution du contrat. Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu'il estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux inhabituels.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Nom et prénom :

Date :

Signature autorisée :

6.3 Déclaration 'droits d'accès'

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes :
 - 1° participation à une organisation criminelle ;
 - 2° corruption ;
 - 3° fraude ;
 - 4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;
 - 5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;
 - 6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;
 - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ;
 - 8° la création de sociétés offshore.

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement.

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale pour un montant de plus de 5.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales ;
3. le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;
4. le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité.

Sont entre autres considérées comme telle faute professionnelle grave :

- a) une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 ;
- b) une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 ;
- c) une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation locale applicable relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d) le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
- e) lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives ;
6. des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un contrat

antérieur passé avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.

Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail.

La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. des mesures restrictives ont été prises vis-à-vis du contractant dans l'objectif de mettre fin aux violations de la paix et sécurité internationales comme le terrorisme, les violations des droits de l'homme, la déstabilisation des États souverains et la prolifération d'armes de destruction massive.

8. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf

Pour la Belgique :

https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2

Le soumissionnaire consent formellement à ce que Enabel ait accès aux documents justificatifs étayant les informations fournies dans le présent document.

Nom et prénom :

Date :

Signature autorisée :

6.4 Procuration

Le soumissionnaire doit joindre à son offre la **procuration** autorisant la personne à signer l'offre et toute la documentation correspondante ou tout document attestant que la personne qui signe est bien habilitée à le faire (statuts, mandats, acte notarié...).

En cas d'**association momentanée**, l'offre conjointe doit préciser le rôle de chaque membre de l'association. Un chef de file doit être désigné et la procuration doit être complétée en conséquence.

6.5 Enregistrement et statut juridique

Le soumissionnaire doit joindre à son offre une copie des documents¹⁰ originaux relatifs à son **enregistrement** et/ou son **statut juridique**, qui établissent son lieu d'enregistrement et/ou son siège statutaire (certificat de constitution ou d'enregistrement, etc.).

6.6 Attestation de régularité relative au paiement des cotisations sociales

Au plus tard avant l'attribution du marché, le soumissionnaire joindra à son offre une **attestation¹⁰ récente de régularité** avec ses obligations relatives au **paiement des cotisations sociales** selon les dispositions légales du pays où il est établi. Le soumissionnaire enregistré en Belgique joindra à son offre l'attestation portant sur le dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des demandes de des offres.

6.7 Attestation de régularité relative au paiement des impôts et taxes

Au plus tard avant l'attribution du marché, le soumissionnaire joindra à son offre une **attestation¹⁰ récente de régularité** avec ses obligations relatives au **paiement des impôts et taxes** selon les dispositions légales du pays où il est établi.

6.8 Extrait de casier judiciaire

Au plus tard avant l'attribution du marché, le soumissionnaire joindra à son offre l'**extrait de casier judiciaire¹⁰** au nom du soumissionnaire (personne morale) ou de son représentant (personne physique) s'il n'existe pas de casier judiciaire pour les personnes morales (ex. Certificat de bonne conduite d'Interpol).

¹⁰ En cas d'association momentanée, l'attestation doit être présentée pour tous les membres de l'association.

6.9 Liste des livraisons similaires

Pour chaque lot, le soumissionnaire doit joindre à son offre la **liste des principales livraisons de nature et de complexité comparable (min. 3) qui ont été menés à bien au cours des 3 dernières années** en précisant le montant et les dates pertinentes¹¹, ainsi que les organismes publics ou privés pour le compte desquels elles ont été effectuées, démontrant que le soumissionnaire dispose de l'expérience suffisante pour mener à bien le marché. Le **montant total minimum cumulés des livraisons de nature et de complexité comparable** au cours des 3 dernières années doit être **au moins égal à 50 000 000 Francs CFA**.

Commenté [OC1]: Scinder la valeur par lot

Lot n°: ...

Description des principales livraisons de nature et de complexité comparable	Lieux de livraison	Montants concernés	Dates de réalisation au cours des 3 dernières années	Nom des organismes publics ou privés

6.10 Certificats de bonne exécution

Pour chacune des livraisons présentées dans le tableau ci-dessus, le soumissionnaire doit joindre les copies des certificats de bonne exécution (PV de réception) et tout document justificatif (contrats, factures, etc.) approuvé par l'entité qui a attribué le marché.

¹¹ En cas de contrat-cadre (sans valeur contractuelle), seuls les contrats correspondant aux tâches mises en œuvre dans le cadre d'un tel contrat seront pris en considération.

6.11 Offre financière et formulaire d'offre

Ne changez pas le formulaire d'offre. Les réserves ne sont pas autorisées. Les soumissionnaires doivent, sous peine d'irrégularité substantielle, indiquer les prix en Francs CFA et hors TVA.

En déposant son offre, le soumissionnaire déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le cahier spécial des charges et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions. Le soumissionnaire s'engage à exécuter le présent marché conformément aux dispositions du cahier spécial des charges aux prix unitaires suivants, exprimés en Francs CFA et hors TVA (en chiffres) :

Lot 1 : Fourniture et livraison d'Equipements informatiques

N°	Description	Prix unitaire FCFA HTVA
1.	Ordinateur portable (Core i7, 13e génération)	
2.	Ordinateur portable (Core i7, 12e génération)	
3.	Ordinateur portable (Core i5, 13ème génération)	
4.	Ordinateur portable (Core i5, 12ème génération)	
5.	Ordinateur de bureau (Intel® Core™ i7 de 13 ^e)	
6.	Imprimante multi fonction Couleur (Les prix des toners à préciser)	
7.	Imprimante laser couleur multifonctions (Les prix des toners à préciser)	
8.	Imprimante laser Noir – Blanc (Les prix des toners à préciser)	
9.	Photocopieur multifonctions Couleur (Les prix des toners à préciser)	
10.	Photocopieur multifonctions Noir – Blanc (Les prix des toners à préciser)	
11.	Vidéo Projecteur FHD	
12.	Ecran Haute résolution (24 pouces)	
13.	Ecran Haute résolution ajustable (24 pouces)	
14.	Ecran Haute résolution (29 Pouces)	
15.	Ecran de projection trépied	
16.	Scanner Numérisation à plat	
17.	Scanner Numérisation à plat	
18.	Tablette 10 Pouces	
19.	Tablette 10 Pouces Pro	
20.	Tablettes 14.6 pouces	
21.	Tablettes 11 ou 12.9 pouces	
22.	Tablettes 13 pouces	
23.	Caméra et Système de visioconférence	
24.	Caméra et Système de visioconférence (2e Option)	
25.	Caméra et Système de visioconférence (3e Option)	
26.	Onduleur : (2.000 VA)	
27.	Onduleur (3.000 VA)	
28.	Modem type BOX 4G+	
29.	Switch 24 port PoE	
30.	Point d'accès Professionnel	
31.	Routeur Wifi Mobile 4G/5G Lte	
32.	Routeur sans fil WiFi 4G 5G LTE USB haut débit	
Total HTVA :		... FCFA

Lot 2 : Fourniture et livraison d'accessoires informatiques

N°	Description	Prix unitaire FCFA HTVA
1.	Disque dur SSD	
2.	Disque dur SATA	
3.	Disque dur SSD	
4.	Clé USB -16 Go -32Go -64 Go	
5.	Multiprise/Parafoudre	
6.	Casque stéréo	
7.	Tembour pour imprimante canon ir 2530i/2525/2425	
8.	Chargeur d'ordinateur portable : - Dell Latitude 5590 - Dell Inspiron 15 série 5000 - Dell Latitude 5590	
9.	Batterie pour ordinateur portable - Dell Latitude 5590 - Dell Inspiron 15 série 5000	
10.	Ensemble clavier/souris (avec Pavé numérique)	
11.	Ensemble clavier/souris (Sans Pavé numérique)	
12.	Clavier USB filaire, Azerty	
13.	Souris USB filaire	
14.	Câble d'alimentation électrique français noir 3 plots	
15.	Câble d'alimentation électrique français noir 2 plots	
16.	Câble HDMI 2.1 8K 4K 120Hz 2 Mètres Ultra HD	
17.	Câble HDMI 5 mètres Haute Vitesse 4K 3D Full Ultra HD TV PC 2.0 1080p Noir	
18.	Câble HDMI 15 mètres Haute Vitesse 4K 3D Full Ultra HD TV PC 2.1 1080p Noir	
19.	Adaptateur HDMI - VGA	
20.	Sac à dos pour ordinateur portable	
21.	Sac à main pour ordinateur portable	
22.	Power Bank (10,000 mAh)	
23.	Power Bank (26800mAh)	
24.	Câble USB pour imprimante (2 m)	
25.	Câble USB pour imprimante (5 m)	
26.	Barrette de RAM DDR4, 8Go pour ordinateur portable	
27.	Barrette de RAM DDR5, 16Go pour ordinateur portable	
28.	Lecteur et Graveur DVD Externe	
29.	Kit de nettoyage 7 en 1	
30.	Enregistreur vocal numérique stéréo	
31.	Pointeur Laser sans fil	

32.	Station d'accueil 8 en 1 Type-C	
33.	Support pliable réglable pour ordinateur portable	
34.	Refroidisseurs pour ordinateur portable 15.6-17 pouces	
35.	Enterprise IP Phone	
36.	Licence authentique Windows 10 Professionnel 64 bits	
37.	Licence authentique Windows 11 Professionnel 64 bits	
38.	Licence authentique Office 2019 Professionnel Plus 64 bits	
39.	Licence authentique Office 2021 Professionnel 64 bits	
40.	Appareils Photo Numériques (Zoom optique 5x)	
41.	Appareils Photo Numériques (Zoom optique 10x)	
42.	Appareils Photo Numériques Professionnel	
43.	Appareils Photo Numériques Professionnel	
44.	Appareil photo hybride moyen format	
45.	Caméscope Professionnel (Premium)	
46.	Caméscope Professionnel (Pro)	
47.	Webcam HD Pro	
48.	Webcam (FaceCam) HD Pro	
49.	Téléphone portable Smart Phone professionnel (4Go; 128 Go)	
50.	Téléphone portable Smart Phone professionnel (6 Go; 128 Go)	
51.	Téléphone portable GSM professionnel	
52.	Téléphone Fixe GSM DUAL SIM - BATTERIE ET RADIO FM	
53.	Régulateur de tension (1000VA)	
54.	Régulateur de tension (3000VA)	
55.	Chargeur d'ordinateur portable : - HP, EliteBook 650 G10	
56.	Batterie pour ordinateur portable - HP, EliteBook 650 G10	
Total HTVA :		... FCFA

Lot 3 : Fourniture et livraison de consommables informatiques

N°	Description	Prix unitaire FCFA HTVA
1.	Cartouche d'encre pour imprimante Hp color laser mfp 179fnw	
2.	Cartouche d'encre pour imprimante Canon i-SENSYS MF754Cdw	
3.	Cartouche d'encre pour imprimante HP Color Laser Pro MFP M283fdw	
4.	Cartouche d'encre pour imprimante Laserjet Pro MFP M281fdn	
5.	Cartouche d'encre pour imprimante Photocopieur Canon IR 2530i/2525	
6.	Cartouche d'encre pour imprimante Laserjet Pro MFP M227SDN	
7.	Cartouche d'encre pour imprimante Canon i-SENSYS MF641CW	
8.	Cartouche d'encre pour imprimante KYOCERA FS-6530MFP	
9.	Cartouche d'encre pour imprimante Canon IR 2425i	
Total HTVA :		... FCFA

* Cf. points 3.4.2 « Détermination des prix », 3.4.3 « Eléments inclus dans les prix » et 4.13 « Conditions générales de paiement (Art. 66-72 and 127) ». Les activités mises en œuvre par Enabel sont exonérées de TVA et autres taxes (notamment les frais de dédouanement).

Nom et prénom :

Dûment autorisé à signer au nom de :

Lieu et date :

Signature autorisée :

6.12 Spécifications techniques & offre technique

Lot n°: ...

Colonnes 1-2 à compléter par le pouvoir adjudicateur

Colonnes 3-4 à compléter par le soumissionnaire

Colonne 5 réservée au comité d'évaluation

Les soumissionnaires doivent compléter le modèle suivant :

- Colonne 2, complétée par le pouvoir adjudicateur, précise les spécifications demandées (à ne pas modifier par le soumissionnaire) ;
- Colonne 3 doit être remplie par le soumissionnaire et détailler l'offre (l'utilisation des mots « conforme » et « oui » sont à cet égard insuffisants)
- Colonne 4 permet au soumissionnaire de faire des commentaires sur son offre et de faire éventuellement des références documentaires

La brochures et/ou la documentation fournie doit clairement indiquer les modèles offerts et les options incluses, s'il y a lieu, afin que les évaluateurs puissent voir l'exacte configuration. Les offres ne permettant pas d'identifier précisément les modèles et les spécifications pourront se voir rejetées par le comité d'évaluation.

L'offre doit être suffisamment claire pour permettre aux évaluateurs d'effectuer aisément une comparaison entre les spécifications demandées et les spécifications proposées.

Les fonctionnalités des équipements proposés doivent respecter celles figurant dans les spécifications techniques. Les valeurs (longueur, capacité, diamètre, volume, etc.) doivent être considérées comme des approximations, avec une certaine latitude donnée vers le haut ou vers le bas.

Les soumissionnaires doivent joindre à leur offre :

- La **brochure et/ou la documentation** avec des **photos** fournis par le fabricant ou du représentant du fabricant des équipements ;
- Tout document justificatif attestant des **normes de qualité** élevées, telles que certificats CE, ISO, etc. ;

Voir également point 5.2 « Spécifications techniques & offre technique ».

Lot 1 : Fourniture et livraison d'Equipements informatiques

1. Poste n°	2. Spécifications requises	3. Spécifications proposées	4. Notes, remarques, réf à documentation
1.	<p>Ordinateur portable (Core i7, 13e génération)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processeur : Intel® Core™ i7-13700H de 13e génération (24 Mo de cache, 14 cœurs, jusqu'à 5,00 GHz Turbo) • Système d'exploitation : Windows 11 Professionnel avec licence authentique à livrer séparément au client • Carte Graphique : Carte graphique Intel® Arc™ A370M • Mémoire : 16 Go : 2 x 8 Go, DDR5, 4 800 MT/s • Stockage : Disque SSD de 512 Go • Affichage : 15,6 pouces. Affichage Full HD+ (1920X1200) • Clavier AZERTY rétroéclairé • Ms Office 2021 Pro avec licence authentique à livrer séparément au client • Type de batterie : Batterie Li-Ion longue durée 3 cellules, 41 Wh • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
2.	<p>Ordinateur portable (Core i7, 12e génération)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processeur Intel® Core™ i7 de 12e génération au moins • 16 Go de mémoire RAM DDR4-3200 MHz • 512 Go Disque SSD M.2 PCIe® NVMe • Système d'exploitation : Windows 11 Professionnel Authentique avec la clé d'activation à mettre à disposition du client • Écran Full HD de 15,6 pouces de résolution (1920 x 1080) • Carte NVIDIA® GeForce® MX550 (2 Go de mémoire DDR6 dédiée) • Ms Office 2021 Pro Authentique avec la clé d'activation à mettre à disposition du client • Clavier AZERTY retro éclairé • Batterie avec 3 cellules Lithium Ion, capacité 41 Wh • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		

3.	<p>Ordinateur portable (Core i5, 13^{ème} génération)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processeur : Intel® Core™ i5-1335U de 13e génération (12 Mo de cache, 10 cœurs, 12 threads, jusqu'à 4,60 GHz Turbo) • Système d'exploitation : Windows 11 Professionnel avec licence authentique à livrer séparément au client • Graphique : Carte graphique Intel® Iris® Xe ou UHD intégrée pour processeur i5-1335U • Mémoire : 16 Go DDR4 • Stockage : Disque SSD de 256 Go • Affichage : 15,6 pouces. Affichage Full HD (1920X1080) • Clavier AZERTY rétroéclairé • Ms Office 2021 Pro avec licence authentique à livrer séparément au client • Type de batterie : Batterie Li-Ion longue durée 3 cellules, 41 Wh • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
4.	<p>Ordinateur portable (Core i5, 12^{ème} génération)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processeur : Intel® Core™ i5 1235U (12^{ème} génération jusqu'à 4,4 GHz avec la technologie Intel® Turbo Boost, mémoire cache L3 12 Mo, 10 cœurs, 12 threads) • Système d'exploitation : Windows 11 Professionnel avec licence authentique à livrer séparément au client • Mémoire : 8 Go de mémoire RAM DDR4-3200 MHz (1 x 8 Go) • Stockage : Disque dur électronique PCIe® NVMe™ 256 Go • Ecran : 39,6 cm (15,6 pouces), FHD (1920 x 1080) • Carte Graphique : Carte graphique Intel® Iris® Xe ou supérieur • Clavier AZERTY rétroéclairé • Ms Office 2021 Pro avec licence authentique à livrer séparément au client • Type de batterie : Batterie Li-Ion longue durée 3 cellules, 41 Wh • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
5.	<p>Ordinateur de bureau</p>		

	<p>(Intel® Core™ i7 de 13e)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système d'exploitation : Windows 11 Pro 64bits • Processeur : Intel® Core™ i5-1035G1 (fréquence de base 1,0 GHz, jusqu'à 3,6 GHz avec technologie Intel® Turbo Boost, mémoire cache L3 6 Mo, 4 coeurs) • Famille de processeurs: Processeur Intel® Core™ i5 10e génération • Chipset : Carte Intel® intégrée • Mémoire : 8 Go de mémoire SDRAM DDR4-3200 (1 x 8 Go); Taux de transfert pouvant atteindre 3200 MT/s. • Nombre total d'emplacements: 2 SODIMM • Stockage : Disque SSD PCIe® NVMe™ M.2 512 Go • Graphiques : Intégré: Carte graphique Intel® UHD; • Ecran : Écran Full HD d'une diagonale de 60,5 cm (23,8 pouces) (1920 x 1080), IPS, micro-bords sur trois côtés, antireflet, 250 nits, 72 % NTSC • Screen-to-body ratio 84.8% • Alimentation : Adaptateur secteur intelligent 65 W • Connectivité : Interface réseau LAN GbE 10/100/1000 intégré • Connectivité sans fil : Carte combinée Realtek RTL8821CE Wi-Fi® 802.11a/b/g/n/ac (1x1) et Bluetooth® 4.2 compatible Miracast; compatible MU-MIMO Ports • Arrière: 2 ports USB Type-A SuperSpeed, vitesse de transfert 5 Gbit/s; 2 ports USB 2.0 Type A; 1 sortie HDMI 1.4; 1 prise combinée casque/microphone; 1 port RJ-45 • Lecteur de carte mémoire • Logements d'extension : 2 M.2 (1 pour SSD, 1 pour WLAN) • Webcam : Caméra de confidentialité HP True Vision 720p HD avec microphone numérique à double entrée intégrée • Informations complémentaires • Poids • 5,85 kg; • Emballé: 9 kg 		
--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions • 54,08 x 20,45 x 40,93 cm; • Emballé: 49,7 x 23,5 x 65,6 cm • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur • Accessoires inclus : Ensemble clavier Azerty et souris USB sans fil 		
06	<p>Imprimante multi fonction Couleur</p> <p>Caractéristiques générales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type d'appareil : Multifonction laser couleur • Fonctions disponibles : Impression, copie, numérisation et télécopie <p>Spécifications d'impression</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vitesse d'impression : 33 ppm • Méthode d'impression : Impression laser couleur recto verso automatique • Résolution d'impression : Jusqu'à 1200 × 1200 ppp <p>Fonctions d'impression avancées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impression sécurisée cryptée • Impression sécurisée • Impression à partir d'une clé USB (JPEG/TIFF/PDF) <p>Spécifications de copie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vitesse de copie : Recto (A4) : jusqu'à 33 ppm, Recto verso (A4) : jusqu'à 29 ppm • Temps de sortie de la première copie <p>Chargeur automatique de documents (A4) :</p> <p>Couleur : environ 8,8 secondes maximum</p> <p>Noir et blanc : environ 7,6 secondes maximum</p> <p>Vitre (A4) :</p> <p>Couleur : environ 9,4 secondes maximum</p> <p>Noir et blanc : environ 8,3 secondes maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résolution de copie : Jusqu'à 600 × 600 ppp • Copie recto verso : Copie de documents recto verso en recto verso (automatique) <p>Spécifications de numérisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type standard : Couleur 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution de numérisation : Optique : jusqu'à 600 × 600 ppp Améliorée : jusqu'à 9600 × 9600 ppp • Numérisation vers clé USB : TIFF/JPEG/PDF/Compact PDF/PDF consultable <p>Gestion des supports</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type de scanner : Vitre, Chargeur automatique recto verso (en un seul passage) • Chargeur papier (standard) : Cassette 250 feuilles, Bac multifonctions, de 50 feuilles, Chargeur automatique de documents de 50 feuilles • Impression recto verso : Automatique <p>Cassette : A4, A5, B5, Légal, Lettre, Executive, OFFICIO, B-OFFICIO, M-OFFICIO, GLTR, GLGL, Foolscap, 16K Format personnalisé : min. 148 x 148 mm à max. 216 x 356 mm 60 à 200 g/m²</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur <p>Cartouches Compatibles : Cartouche 069 noire (2100 pages*)** Cartouche 069H noire (7600 pages*)** Cartouche 069 cyan (1900 pages*)** Cartouche 069H cyan (5500 pages*)** Cartouche 069 magenta (1900 pages*)** Cartouche 069H magenta (5500 pages*)** Cartouche 069 jaune (1900 pages*)** Cartouche 069H jaune (5500 pages*)**</p>		
07	<p>Imprimante laser couleur multifonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chargeur automatique de documents de 40 pages (modèle f) • LCD 2 lignes avec pavé numérique • 18 ppm en noir, 4 ppm en couleur (A4) • Port USB 2.0 haut débit ; Fast Ethernet ; Ports de télécopie • Le scanner à plat peut gérer des formats allant jusqu'au A4 • Bac de sortie de 50 feuilles 		

	<ul style="list-style-type: none"> Connectivité réseau sans fil intégrée ; Impression en Wi-Fi Direct Bac d'entrée de 150 feuilles Les toners authentiques préinstallés impriment jusqu'à 700 pages en noir, 500 pages en couleur <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur Toner compatible à l'imprimante en couleur : (dont les références à préciser)</p> <ul style="list-style-type: none"> Toner noir Toner cyan Toner jaune Toner magenta 		
08	<p>Imprimante laser Noir – Blanc</p> <ul style="list-style-type: none"> Imprimante laser Noir et blanc A4 - Imprimante 1200 x 1200 ppp Vitesse 25 ppm minimum Mémoire 250 Mo minimum Fonction Recto/verso Automatique Bac d'alimentation 250 feuilles + Chargeur de document 50 feuilles <p>USB 2.0 - Ethernet 10/100 - Compatible PC</p> <p>Toner compatible à l'imprimante en Noir-Blanc Cartouche d'encre Noir (dont les références à préciser) Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
09	<p>Photocopieur multifonctions Couleur</p> <ul style="list-style-type: none"> Multifonction : impression, copie, scan, numérisation Technologie : Laser Mémoire : 2GO de RAM minimum Chargeur de 100 feuilles minimum <p>Spécifications d'impression :</p> <ul style="list-style-type: none"> Numérisation recto (noir et blanc/couleur) : Jusqu'à 26/26 ppm (A4, A5, A5R, A6R), jusqu'à 20/20 ppm (A4R), jusqu'à 15/15 ppm (A3) Numérisation recto verso (noir et blanc/couleur) : Jusqu'à 26/26 ipm (A4, A5R), jusqu'à 20/20 ipm (A4R) Jusqu'à 15/15 ipm (A3) <p>Spécifications de copie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Numérisation recto (noir et blanc/couleur) : Jusqu'à 26/26 ppm (A4, A5, A5R, A6R), jusqu'à 20/20 ppm (A4R), jusqu'à 15/15 ppm (A3) 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Numérisation recto verso (noir et blanc/couleur) : Jusqu'à 13/13 ppm (A4, A5R), jusqu'à 10/10 ppm (A4R) Jusqu'à 7/7 ppm (A3) • Résolution d'impression (ppp) : 1200 x 1200 minimum • Résolution de copie (ppp) : 600 x 600 minimum • Photocopieur complet avec socle de support, chargeur et tous les accessoires • Fonction réseau Wifi, réseau, avec socle de support et chargeur ; <p>Toners compatibles au photocopieur multifonction en Couleur : (dont les références à préciser)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toner noir <p>lement : 15.500 pages environs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toner cyan / Toner jaune / Toner magenta • Rendement : 8.500 pages environs • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
10	<p>Photocopieur multifonctions Noir – Blanc</p> <ul style="list-style-type: none"> • Multifonction : impression, copie, scan, numérisation • Technologie d'impression : Laser • Chargeur de 50 feuilles minimum • Mémoire : 2GO de RAM minimum • Résolution d'impression : 600 x 600 • Résolution de copie : 600 x 600 • Vitesse d'impression : Jusqu'à 25 ppm (A4), jusqu'à 12 ppm (A3), jusqu'à 11 ppm (A4R) <p>Spécifications d'impression :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vitesse d'impression (noir et blanc) : Jusqu'à 25 ppm (A4), jusqu'à 12 ppm (A3), jusqu'à 11 ppm (A4R) <p>Spécifications de copie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vitesse de copie (noir et blanc) : Jusqu'à 25 ppm (A4), jusqu'à 12 ppm (A3), jusqu'à 11 ppm (A4R) • Connectivité : USB – Ethernet <p>Photocopieur complet avec socle de support, chargeur et tous les accessoires</p>		

	<p>Toner compatible au photocopieur multifonction Noir-Blanc : (dont les références à préciser)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartouche d'encre Noir <p>Rendement : 10.200 impressions A4 environs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
11	<p>Vidéo Projecteur FHD :</p> <p>Technologie Système de projection Technologie 3LCD, Obturateur RVB à cristaux liquides ;</p> <p>Panneau LCD 0,61 pouce avec C2 Fine Image</p> <p>Luminosité couleur 3.500 lumen- 2.300 lumen (économie) conformément à la norme IDMS15.4</p> <p>Sortie lumière blanche 3.500 lumen - 2.300 lumen (économie) In accordance with ISO 21118 :2020</p> <p>Résolution 1080p</p> <p>Haute définition Full HD</p> <p>Rapport hauteur/largeur 16 :9</p> <p>Rapport de contraste 16.000 : 1</p> <p>Source lumineuse Lampe UHE, 210 W, 6.000 h Longévité, 12.000 h Longévité (en mode économique)</p> <p>Correction Keystone Automatique vertical : ± 30 °, Manuel horizontal ± 30 °</p> <p>Traitement vidéo 10 Bits</p> <p>Fréquence de rafraîchissement vertical 2D 192 Hz - 240 Hz</p> <p>Reproduction des couleurs Jusqu'à 1,07 milliards de couleurs</p>		

<p>Objectif Rapport de projection 1,22 - 1,47 :1 Zoom Manual, Factor : 1 - 1,2 Objectif Optique Taille de l'image 34 pouces - 332 pouces Distance de projection Large/Télé 1,62 a - 1,95 a (60 pouces écran) Nombre d'ouverture de l'objectif de projection 1,49 - 1,72 Distance focale 16,9 mm - 20,28 mm Focale Manuel Offset 14 : 1 Connectivité Connexions USB 2.0-A, USB 2.0, Réseau local sans fil IEEE 802.11b/g/n (WiFi 4) (en option), Entrée VGA, Entrée HDMI (2x), Entrée composite Caractéristiques A/V mute slide, Recherche de sources automatiques, Haut-parleur intégré, Correction horizontale et verticale du trapèze, Lampe longue durée, Quick Corner, Fonction « split screen » (écran divisé) Gamme de tension/ Fréquence nominale AC 100 V - 240 V, 50 Hz - 60 Hz Contenu de la Boîte Câble VGA, Appareil principal, Câble électrique français, Guide de démarrage rapide, Télécommande, y compris piles, Mode d'emploi Positionnement Au plafond, Bureau Couleur Blanc Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
---	--	--

12	<p>Ecran Haute résolution (24 pouces)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille diagonale 23,8 = 24 pouce • Résolution / Taux de rafraîchissement : Full HD (1080p) 1920 x 1080 à 60 Hz • Ports : HDMI / VGA • Cables : 1 x HDMI cable, 1 x VGA cable • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
13	<p>Ecran Haute résolution ajustable (24 pouces)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille diagonale 23,8 = 24 pouce • Résolution / Taux de rafraîchissement : Full HD (1080p) 1920 x 1080 à 60 Hz • Ajustabilité : Inclinaison et coulissant d'en haut et d'en bas • Ports : HDMI / VGA • Cables : 1 x HDMI cable, 1 x VGA cable • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
14	<p>Ecran Haute résolution (29 Pouces)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille de l'écran (pouces) : 29,00 " • Taille de l'écran (cm) : 73,00 cm • Type de rétro-éclairage LCD/LED : LED (DLED /EDGE LED) • Résolution de l'écran : 2560 x 1080 • Luminosité : 250,00 Cd/m² • Temps de réponse : 1,00 Millisecondes • Largeur du produit : 68,85 cm • Hauteur du produit : 31,34 cm • Profondeur du produit : 7,69 cm • Type de dalle : IPS • Ports : HDMI / VGA • Cables : 1 x HDMI cable, 1 x VGA cable • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
15	<p>Ecran de projection trépied</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2,13*2,13m 1:1 • Résolution 4K 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteur au sol réglable (40 cm min – 120 cm max) • Housse de transport <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
16	<p>Scanner Numérisation à plat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connectivité, standard: Ports USB 3.0 haut débit • Taux d'utilisation (quotidien): 3 000 pages (chargeur automatique de documents) • Taille de numérisation (chargeur auto) maximale: 216 x 3 100 mm • Taille de numérisation, maximum: 216 x 297 mm • Vitesse de numérisation du bac d'alimentation automatique: Jusqu'à 25 ppm//50 ipm (300 ppp) • Formats de fichiers pour la numérisation: pour les pages de texte et D'IMAGE: PDF, JPEG, PNG, BMP, TIF, texte (TXT), texte enrichi (RTF), PDF consultable, PDF/A, Word (DOC), Word (DOCX), Excel (XLS), Excel (XLSX), CSV • Technologie de numérisation: CMOS CIS (Capteur par contact) • Taille de support (chargeur auto): A4, A5, A6, B5, B5 (JIS) <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
17	<p>Scanner Numérisation à plat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résolution de numérisation optique: 2400×2400 DPI • Profondeur d'affichage d'entrée de couleur: 48 bit • Type de scanner: Numérisation à plat • Source lumineuse: LED RGB • Taille de papier de série A ISO maximum: A4 • Format Series A (A0...A9): A4 • Interfaces standards: USB 2.0 <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
18	<p>Tablette 10 Pouces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Android 11 Tablette, • 4 Go RAM 64 Go ROM, • Caméra 2MP + 8MP, 4G LTE, • 2.5D IPS • 800x1280 FHD, 		

	<ul style="list-style-type: none"> • 6000mAh Batterie <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
19	<p>Tablette 10 Pouces Pro</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processeur : MediaTek Dimensity 720 MT6853 octa-core • Écran : 10,1 pouces FHD+ avec une résolution de 1200 x 1920, ratio 14,4:9, taux de rafraîchissement de 60Hz. • GPU : Arm Mail-G57 MC3. • APN : principal de 48 mégapixels + frontal de 32 mégapixels + vision nocturne de 20 mégapixels. • RAM : 24 Go LPDDR4. • ROM : 256 Go (extensible à 1 To avec une carte microSD). • Batterie : 32 000 mAh. • Résistance : IP68, IP69K (poussière et projection d'eau à haute pression) et MIL-STD-810H. • Accessoires fournis : support en alliage d'aluminium, dragonne, bandoulière et tournevis pour fixer ces accessoires <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
20	<p>Tablettes 14,6 pouces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écran : 14,6 pouces, 120 Hz, écran Super AMOLED 2960 x 1848 • Processeur : Qualcomm • Snapdragon 8 Gen 1 • Stockage : 128 Go, 256 Go, 512 Go, microSD jusqu'à 1 To • Mémoire : 8 Go, • 12 Go, 16 Go • Couleurs : Anthracite • Caméras : 13 MP et 6 MP • Caméra frontale : 12 MP, ultralarge • Poids : 728 grammes • Dimensions : 326,4 x 208,6 x 5,5 mm • Connectique : USB-C • Batterie : 11 200 mAh • Stylet Pen fourni avec la tablette, avec une latence de 2,8 ms 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
21	<p>Tablettes 11 ou 12.9 pouces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecran : Retina 11 pouces ou Liquid Retina XDR 12,9 pouces • Processeur : Apple Silicon M1 • Stockage : 128 Go, 256 Go, 512 Go, 1 To ou 2 To • Biométrie : Face ID • Couleurs : argent, grissidéal • Caméras : 12MP, 10MP ultra-large, vidéo 4K • Caméra frontale : ultra-large 12 MP • Poids : 477 grammes pour le 11 pouces, 633 grammes pour le 12,9 pouces • Dimensions : 178,5 x 247,6 x 5,9 mm (11 pouces), 214,9 x 280,6 x 6,4 mm (12,9 pouces) • Connectique : port Thunderbolt/USB 4 • Autonomie de la batterie : 10 heures <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
22	<p>Tablettes 13 pouces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecran : PixelSense de 13 pouces • Processeur : Microsoft SQ 1 ou Microsoft SQ 2 • Stockage : 128 Go, 256 Go ou 512 Go • Mémoire : 8 Go ou 16 Go • Biométrie : déverrouillage par reconnaissance faciale Windows Hello • Couleurs : noir mat ou platine • Caméras : 10 MP, vidéo 1080 p • Caméra frontale : 5 MP • Poids : 774 grammes • Dimensions : 287 x 208 x 7,3 mm • Connectique : 2 x USB-C, 1 x Surface Connect, 1 x nano SIM • Autonomie de la batterie : 15 heures <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
23	<p>Caméra et Système de visioconférence</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> • Poids : 300 grammes • Systèmes d'exploitation compatibles: Windows, Linux, Mac OSX, Chrome OS • Ratio d'affichage: 16/9 (8,28Mpxl) • Angle de vue: Grand angle 100° (horizontal) / 53° (vertical) • Connexion USB: 3.0 • Compatibilité : ePTZ • Format d'image: YUY2,NV12,MJPG,H.264 • Accessoires inclus: Câble USB 3.0, télécommande (2 piles non incluses) • Focus: Auto-focus ultra rapide • Dimensions: 180×42.5×46.3 mm • Capteur: Capteur CMOS 1/2,8 pouce haute qualité 4K • Zoom numérique: x5 • Résolution de sortie: 4K (3840 x 2160) • Microphone intégré: Son stéréo (2 micros intégrés) • Fréquence: 30 fps (en 4K) • Puissance totale: 5W max • Ouverture: F1.8 • un système d'auto framing pour ajuster en permanence et automatiquement le cadre sur les participants de la réunion • Ecran Smart TV avec support de montage sur Pied fourni avec Option de coulissement de l'écran sur le support <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
24	<p>Caméra et Système de visioconférence (2^e Option)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zoom, inclinaison et panoramique motorisés fluides • Vue panoramique à 260° • Inclinaison à 130° • Zoom HD 10x • Champ de vision à 90° • Full HD 1080p 30 ips • H.264 UVC 1.5 avec codage vidéo scalable (SVC) • Mise au point automatique 		

	<ul style="list-style-type: none"> • 3 positions de préréglage de la caméra et bouton permettant de revenir à la position de départ • Emplacement de sécurité Kensington • Témoin lumineux vidéo en sourdine • Filetage de trépied standard <p>TÉLÉCOMMANDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Portée IR de 8,5 m • Pile CR2032 (fournie) <p>CÂBLES / ALIMENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptateur secteur avec prises régionales • Câble d'alimentation (3 m) <p>FIXATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le support double usage fonctionne aussi bien pour un montage mural qu'une utilisation sur table. <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
25	<p>Caméra et Système de visioconférence (3e Option)</p> <p>CAMÉRA RALLY</p> <p>Le système d'imagerie Ultra-HD prend en charge les résolutions suivantes: 4K, 1440p, 1080p, 900p, 720p et SD à 30 ips 1080p, 720p à 30 et 60 ips Zoom, inclinaison et panoramique motorisés fluides Panoramique: $\pm 90^\circ$ Inclinaison: $+50^\circ / -90^\circ$ Zoom HD 15x Champ de vision: Diagonal: 90° Horizontal: $82,1^\circ$ Vertical: $52,2^\circ$ Mise au point automatique 3 préréglages de caméra Emplacement de sécurité Kensington Témoin lumineux vidéo en sourdine Filetage de trépied standard</p>		

	<p>La lentille se place à un angle de -90° en mode veille pour une discrétion garantie</p> <p>MODULE DE MICRO RALLY Portée de détection: diamètre de 4,5 m Quatre microphones omnidirectionnels formant huit faisceaux acoustiques AEC (Annulation de l'écho acoustique) DAV (Détecteur d'activité vocale) Suppression des bruits d'arrière-plan Bouton de mise en sourdine avec témoin lumineux LED Câble captif 2,95 m à 12 broches Jusqu'à 7 modules de micro Rally en série Réponse en fréquence: 90 Hz – 16 kHz Sensibilité: > -27 dB +/- 1 dB @ 1Pa Débit de données microphone: 48 kHz Nombre recommandé de participants: Rally (un module de micro): 10 Rally Plus (deux modules de micro): 16 Participants supplémentaires par module de micro: 6 Nombre de participants recommandés pour le système Rally avec 7 modules de micro: 46</p> <p>HAUT-PARLEUR RALLY Transducteur haute performance de 76 mm avec aimant en terres rares Le système de suspension en attente de brevet élimine les vibrations induites par les tremblements de la caméra et les interférences audio Le câble Mini XLR se connecte au hub d'écran Rally pour le signal et l'alimentation Volume du haut-parleur 95 dB SPL à 1 W, 100 dB SPL à 7,5 W, les deux +/- 2 dB à 1/2 mètre Sensibilité: 95 +/- 2 dB SPL à 1/2 mètre Distorsion: 200 Hz – 300 Hz < 2,5 %, 300 Hz – 10 kHz < 1 % à 7.5 W Fréquence d'échantillonnage des haut-parleurs: 48 kHz</p>		
--	--	--	--

	<p>HUB DE TABLE RALLY Une connexion câble simple CAT6A vers le hub d'écran Rally (câble de 5 m inclus, compatible avec les câbles fournis par le client jusqu'à 50 m) Détection active des haut-parleurs: analyse l'audio de jusqu'à 7 modules de micro et 56 faisceaux toutes les 8 ms Connecteur à 12 broches pour module de micro Rally Dispositif de relais HDMI type A vers le hub d'écran (x2) USB type C USB type A (réservé pour de futures capacités) USB type B (se connecte à l'ordinateur de la salle de réunion) RJ45 (réservé pour de futures capacités) Puissance d'entrée</p> <p>HUB D'ÉCRAN RALLY HDMI type A (x2) (se connecte aux écrans) USB type C (se connecte à la caméra Rally) USB type B (se connecte à l'ordinateur de la salle de réunion) RJ45 (se connecte au hub d'écran) Mini XLR (x2) Alimente un ou deux haut-parleurs Rally Puissance d'entrée</p> <p>TÉLÉCOMMANDE Télécommande RF (visibilité non requise) Piles CR2032 (incluses)</p> <p>CÂBLES/ALIMENTATION Caméra au hub d'écran : USB 3.1 Type C de 2 m vers USB 3.1 Type C Ordinateur de salle de conférence au hub d'écran ou de table: USB 3.1 Type A de 2 m vers USB Type B Hub d'écran au hub de table: Câble Ethernet CAT6A 5 m (compatible avec les câbles jusqu'à 50 m) Hub d'écran au haut-parleur (x2) : Mini XLR 2,95 m</p>		
--	--	--	--

	<p>Ordinateur de salle de conférence connecté aux écrans (x2) : HDMI A 2 m Module de micro 2,95 m : câblé avec connecteur 12 broches Prises de courant vers prises d'alimentation (x2) : 1 m Sources d'alimentation vers le hub de table/hub d'écran (x2) : 1,5 m Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>																						
26	<p>Onduleur : (2.000 VA)</p> <p>Caractéristiques principales :</p> <table> <tr> <td>Puissance (VA)</td> <td>2000</td> </tr> <tr> <td>Puissance (Watt)</td> <td>1400</td> </tr> <tr> <td>Technologie</td> <td>On-Line</td> </tr> <tr> <td>Format de l'onduleur</td> <td>Tour</td> </tr> </table> <p>Caractéristiques secondaires :</p> <table> <tr> <td>Hauteur du rack (U)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Ecran LCD</td> <td>Oui</td> </tr> <tr> <td>Ports de communication</td> <td>USB / RS-232</td> </tr> </table> <p>Prises secourues :</p> <table> <tr> <td>IEC C13</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>IEC C19</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>CEE 7/5</td> <td>0</td> </tr> </table> <p>Batterie :</p> <p>Chargeur batterie : charge batterie automatique dès le branchement sur le secteur Démarrage à froid (secteur absent) : oui Type et nombre de batteries : 2 x 12V / 9 Ah Temps de recharge : 10 heures à 90% après décharge complète Autonomie (1 PC) : 60 minutes Indicateurs lumineux :</p> <p>Ecran LCD : mode secteur, mode batterie, niveau de charge en sortie, niveau de la batterie, tension d'entrée, tension de sortie, surcharge, défaut et batterie faible</p> <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>	Puissance (VA)	2000	Puissance (Watt)	1400	Technologie	On-Line	Format de l'onduleur	Tour	Hauteur du rack (U)	0	Ecran LCD	Oui	Ports de communication	USB / RS-232	IEC C13	6	IEC C19	0	CEE 7/5	0		
Puissance (VA)	2000																						
Puissance (Watt)	1400																						
Technologie	On-Line																						
Format de l'onduleur	Tour																						
Hauteur du rack (U)	0																						
Ecran LCD	Oui																						
Ports de communication	USB / RS-232																						
IEC C13	6																						
IEC C19	0																						
CEE 7/5	0																						

27	<p>Onduleur (3.000 VA)</p> <p>Caractéristiques principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tape Length : On-line • Tension d'Entrée : CA 200/208/220/230/240 V • Intervalle de tensions d'entrée : CA 140 - 276 V • Fréquence fournie : 50/60 Hz • Fréquence requise : 40 - 70 Hz • Connecteurs d'entrée : 1 x alimentation IEC 60320 C20 16A • Détails sur les connecteurs de sortie : 8 x alimentation IEC 60320 C13 10A ? 1 x alimentation IEC 60320 C19 16A • Tension de sortie : CA 200/208/220/230/240 V 50/60 Hz • Capacité d'alimentation : 2700 Watt / 3000 VA • Facteur d'alimentation : 0. <p>BATTERIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type : Extensible • Autonomie (max.) : 6 min à 2500 Watts <p>RÉSEAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interface de gestion à distance : 65 cm • Interface de gestion à distance : RS-232, USB <p>EXTENSION/CONNECTIVITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interfaces : 1 x gestion (RS-232) - D-Sub (DB-9) 9 broches ? 1 x gestion (USB) - USB 4 broches type B ? EPO (emergency power off) - bloc de terminal mini ? Sortie de relais - bloc de terminal mini • Logements d'extension1 (total) / 1 (libre) x Logement pour extension <p>GARANTIE DU FOURNISSEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 						
28	<table border="0"> <thead> <tr> <th>Élément</th> <th>Spécifications</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Technologie réseau cellulaire</td> <td>4G+ (LTE) Cat4. Jusqu'à 150 Mbps en download et 50 Mbps en upload</td> </tr> </tbody> </table>	Élément	Spécifications	Technologie réseau cellulaire	4G+ (LTE) Cat4. Jusqu'à 150 Mbps en download et 50 Mbps en upload		
Élément	Spécifications						
Technologie réseau cellulaire	4G+ (LTE) Cat4. Jusqu'à 150 Mbps en download et 50 Mbps en upload						

	<p>Bouton Réinitialisation d'usine 10 to 90% noncondensing Chocs et vibrations Norme ETSI300-019-1.4 CE, FCC, IC Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
30	<p>Point d'accès Professionnel Mécanique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions Ø197 x 35 mm (Ø7,76 x 1,38") • Matériau de montage Acier inoxydable (SUS304) <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interface réseau (1) port GbE RJ45 • Interface de gestion : Ethernet et Bluetooth • Méthode d'alimentation : PoE • Alimentation Switch : UniFi PoE • Plage de tension prise en charge 44 à 57 V CC • Max. consommation d'énergie 13W • Normes WiFi 802.11a/b/g Wi-Fi 4/Wi-Fi 5/Wi-Fi 6 • Sécurité sans fil WPA-PSK, WPA-Enterprise (WPA/WPA2/WPA3) • BSSID 8 par radio • VLAN 802.1Q • Limitation avancée du débit par utilisateur avec QoS • Isolation du trafic invité • Clients simultanés 350+ <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
31	<p>Routeur Wifi Mobile 4G/5G Lte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modem Portable, • Mini-routeur avec emplacement pour carte SIM, • Ports LAN : 1 • Application : extérieur • Normes et protocoles : Wi-Fi 802.11g • Max. Débit de données LAN : 150 Mbps <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		

32	<p>Routeur sans fil WiFi 4G 5G LTE USB haut débit</p> <p>Spécification:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interface externe: USB 2.0 • Type de réseau: FDD-LTE ,WCDMA/DC -HSPA + • Taux de vitesse: FDD - LTE: UL 50M / DL 100Mbps; DC - HSPA +: UL 5.76M / DL 42Mbps • Système d'exploitation de soutien: 32/64Bit, Win10/11/, 802.11 b/g/n <p>Spécification:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interface externe: USB 2.0 • Type de réseau: FDD-LTE ,WCDMA/DC -HSPA + • Taux de vitesse: FDD - LTE: UL 50M / DL 100Mbps; DC - HSPA +: UL 5.76M / DL 42Mbps • Système d'exploitation de soutien: 32/64Bit, Win10/11/, 802.11 b/g/n • Antenne WiFi 4G / 3G + intégrée • Puissance de travail: tension d'entrée 5V 1A • Tension d'entrée: 5V / 1A • Consommation électrique: moins de 2W • Mode de sécurité WiFi: ouvert, WPA - PSK, WPA2 - PSK • Pilote: Plug and play, pas de pilote, pas d'installation • Port USB: port USB2.0, prise et alimenté • Couverture Wi-Fi 10 m, • Prend en charge jusqu'à 10 utilisateurs Wi-Fi • Prise en charge des paramètres APN et wifi • Emplacement SIM: Oui • Taille: Taille: 82.5mm (Longueur) X26.5mm (Largeur) X8.5mm (Hauteur) • Poids: 25g <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
----	--	--	--

NB : la garantie fournisseur minimale pour les équipements de ce lot est de 12 mois minimum.

Pour chaque item, préciser dans les rubriques du tableau la garantie minimum proposée.

Lot 2 : Fourniture et livraison d'accessoires informatiques

1. Poste n°	2. Spécifications requises	3. Spécifications proposées	4. Notes, remarques, réf à documentation
1.	Disque dur SSD : <ul style="list-style-type: none"> • Disque dur USB 3.2 Gen : Capacité 1To • Disque dur USB 3.2 Gen : Capacité 500 Go • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
2.	Disque dur SATA : <ul style="list-style-type: none"> • Capacité 1 To, 7200 trpm au moins • Capacité 500 Go, 7200 trpm au moins • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
3	Disque dur SSD : <ul style="list-style-type: none"> • Capacité 1 To, 7200 trpm au moins • Capacité 500 Go, 7200 trpm au moins Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
4.	Clé USB : <ul style="list-style-type: none"> • USB 3.2 Gen 2 : Capacité 16 Go • USB 3.2 Gen 2 : Capacité 32 Go • USB 3.2 Gen 2 : Capacité 64 Go • Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur 		
5.	Multiprise/Parafoudre Nombre de prise 4 6 Puissance nominale (A/Watt) 10 A / 2500 W 10 A / 2500 W Tension / Fréquence 220V - 250 V / 50/60 Hz 220V - 250 V / 50/60 Hz Protection contre les surtensions 13 500 A 3 x MOV 4 500 A 13 500 A 3 x MOV 4 500 A Temps de réponses <1ns <1ns		

	<p>Certification IEC 60884-1 / IEC 60083 / CE IEC 60884-1 / IEC 60083 / CE</p> <p>Longueur de multiprise 1 à 3 m 5 m ou plus</p> <p>Dimensions HxLxP (mm) 40 x 52 x 264 41 x 52 x 390</p> <p>Poids 0,324 kg</p> <p>Garantie : à préciser par le fournisseur 0,479 kg</p>		
6.	<p>Casque stéréo</p> <p>Dimensions :</p> <p>Hauteur: 162 mm</p> <p>Largeur: 144 mm</p> <p>Épaisseur: 46 mm</p> <p>Poids: 0,074 kg</p> <p>Longueur du câble: 2,35 m</p> <p>Spécifications techniques</p> <p>Type de microphone: Unidirectionnel</p> <p>Sensibilité (casque): 32 Ohms</p> <p>Sensibilité (casque): 100 dB +/-3 dB</p> <p>Sensibilité (microphone): 58 dBV/μbar, -38 dBV/Pa +/- 4 dB</p> <p>Réponse en fréquence (casque): 20 Hz - 20 kHz</p> <p>Réponse en fréquence (microphone): 100 Hz - 16 KHz</p> <p>Prise simple 3,5 mm</p> <p>Entrée USB : Non</p> <p>Informations sur la garantie</p> <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
7.	<p>TEMBOUR POUR IMPRIMANTE CANON IR 2530I/2525/2425</p> <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
8.	<p>Chargeur d'ordinateur portable</p> <p>65 W CHARGEUR POUR ORDINATEUR PORTABLE DELL LATITUDE 5590</p> <ul style="list-style-type: none"> • Output : 19,5 V – 3,34 A • Input: 100 – 240 V, 50 – 60 Hz • État: Nouveau 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Bout de charge : Gros Bout rond <p>45 W CHARGEUR POUR ORDINATEUR PORTABLE DELL INSPIRON 15 SERIE 5000</p> <ul style="list-style-type: none"> • Output :19,5 V – 2,31 A • Input: 100 – 240 V, 50 – 60 Hz • État: Nouveau • Bout de charge : Petit Bout rond <p>65 W CHARGEUR POUR ORDINATEUR PORTABLE DELL LATITUDE 5590</p> <ul style="list-style-type: none"> • Output :19,5 V – 3,34 A • Input: 100 – 240 V, 50 – 60 Hz • État: Nouveau • Bout de charge : USB-C <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
9.	<p>Batterie pour ordinateur portable</p> <p>68WH BATTERIE PORTABLE POUR DELL LATITUDE 5590</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tension:7.6V • Capacité:68Wh • État: Nouveau • Type de batterie :3-cellulaire Li-ion <p>42 WH BATTERIE PORTABLE POUR DELL INSPIRON 15 SERIE 5000</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tension: 11.4 V • Capacité: 42Wh • État: Nouveau • Type de batterie :3-cellulaire Li-ion <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
10.	<p>Ensemble clavier/souris (avec Pavé numérique)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type de périphérique Ensemble clavier/souris • Utilisation Bureautique • Types de connexion Sans fil • Piles d'alimentation associée • Clavier Azerty avec pavé Numérique 		

	Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
11.	Ensemble clavier/souris (Sans Pavé numérique) <ul style="list-style-type: none"> • Type de périphérique Ensemble clavier/souris • Utilisation Bureautique • Types de connexion Sans fil • Piles d'alimentation associée • Clavier Azerty Sans pavé Numérique Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
12.	Clavier USB filaire, Azerty Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
13.	Souris USB filaire Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
14.	Câble d'alimentation électrique français noir 3 plots Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
15.	Câble d'alimentation électrique français noir 2 plots Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
16.	Câble HDMI 2.1 8K 4K 120Hz 2 Mètres Ultra HD Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
17.	Câble HDMI 5 mètres Haute Vitesse 4K 3D Full Ultra HD TV PC 2.0 1080p Noir Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
18.	Câble HDMI 15 mètres Haute Vitesse 4K 3D Full Ultra HD TV PC 2.1 1080p Noir <ul style="list-style-type: none"> • Câble HDMI 2.1, bande passante jusqu'à 9 Gbit/s • Supporte les résolutions HDMI: Full HD (1920 x 1080p), WQXGA (2560 x 1600p), Quad-Full-HD (3840 x 2160p), UHD (4096 x 2160p) @ 60Hz (4:2:0) • Supporte les résolutions jusqu'au 4K @ 60Hz 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Supporte tous les formats 3D • Support HDMI HEC (Ethernet) • Supporte le Deep Color, x.v.Color™ et xvYCC • Câble HDTV de qualité Premium ! • Triple blindage avec faible atténuation • Prises et contacts or • Prise métal pour le meilleur blindage face aux perturbations • Certifié par le centre de test HDMI ATC • Longueurs 15m <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
19.	<p>Adaptateur HDMI - VGA Câble Convertisseur Adaptateur HDMI Mâle vers VGA Femelle 1080P Video Audio</p> <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
20.	<p>Sac à dos pour ordinateur portable Sac à dos pour ordinateur portable de 15,6 pouces</p>		
21.	<p>Sac à main pour ordinateur portable Sac à main pour ordinateur portable de 15,6 pouces</p>		
22.	<p>Power Bank (10,000 mAh)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Batterie Externe, Slimmest Fast Charging • Power Bank : 10500mAh, 22.5W Batterie Portable • USB C Input & Output PD3.0 QC4.0 Charge Rapide LED • Type de connecteur: Entrée : USB-C, Sortie : USB-C, USB-A x 2 • Capacité de la batterie: 10500 Milliampères-heure (mAh) • Couleur: Black • Caractéristique spéciale: Charge rapide • Tension: 5 Volts • Composition de la pile: Lithium-polymère <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		

23.	<p>Power Bank (26800mAh)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Batterie Externe 26800mAh, 22.5W • Batterie Portable USB C 20W PD Power Delivery avec Ecran LCD <p>Power Bank avec 4 Ports USB</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de la batterie: 26800 Milliampères-heure (mAh) • Caractéristique spéciale: Affichage numérique • Tension: 5 Volts, 9 Volts, 12 Volts • Composition de la pile: Lithium-polymère • Source d'alimentation: Câble électrique • Ampérage: 1,5 A <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
24.	<p>Câble USB pour imprimante (2 m)</p> <p>USB 2.0 Type Ab A Mâle À B Mâle Câble A-B MM Cordon Fil 1.8M Pour Imprimante</p> <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
25.	<p>Câble USB pour imprimante (5 m)</p> <p>USB 2.0 Type Ab A Mâle À B Mâle Câble A-B MM Cordon Fil 5M Pour Imprimante</p> <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
26.	<p>Barrette de RAM DDR4, 8Go pour ordinateur portable</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 Go – 1.2 V • Technologie : DDR4 SDRAM • Vitesse : 3200 MHz (PC4-25600) • Temps de latence : CL16 (16-18-18-36) • Non ECC <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
27.	<p>Barrette de RAM DDR5, 16Go pour ordinateur portable</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 Go - 1.2V • Technologie : SO-DIMM 16 Go DDR5 • Vitesse : 4800 MHz CL40 (PC5-38400 - DDR5-4800) 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de latence : CAS Latency (40 – 40-40- 77) <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
28.	<p>Lecteur et Graveur DVD Externe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecteur Graveur DVD CD Externe USB 3.0 et type-C Ultr • Format de disque pris en charge: DVD-ROM, DVD-R, DVD + R, DVD-RW, DVD-R DLCA, CD-ROM, CD-R, VCD, SVCD, CD-RW <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
29.	<p>Kit de nettoyage 7 en 1</p> <p>Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 x boîte de nettoyage • 1 x extracteur de clé • 1 x lingette en flanelle • 1 x flacon pulvérisateur (vide) • 1 x stylo de nettoyage (comprend une pointe en silicone, une éponge floquée et une mini brosse haute densité) <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
30.	<p>Enregistreur vocal numérique stéréo</p> <ul style="list-style-type: none"> • Longueur du produit; 114,1 mm • Type d'appareil : Dictaphone • Autonomie maximale: Enregistrement LPCM – jusqu'à 40 heure(s) • Profondeur: 1,93 cm • Dimensions: 38,3×114,2×19,3 • Durée d'enregistrement maximum: (MP3 128 kb/s) : 59h35 min, • Modes d'enregistrement: Répétition A-B, sélection des scènes d'enregistrement, VOR numérique, contrôle de l'enregistrement, recherche dans agenda, enregistrement d'écrasement, • Enregistrements Focus (une seule voix) ou Stéréo-Large (plusieurs voix), • S-Microphone : capture de sons faibles ou distants, • Auto Voice Rec : bruits de fond réduit pour une clarté optimisée de la voix, 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Dictaphone numérique MP3 / LPCM, • Mémoire interne 4 Go extensible via microSD (jusqu'à 32 Go), • Connecteur USB rétractable, • Autonomie maximum de la batterie : 62 h, • Indicateur de capacité de la batterie, • Formats audio pris en charge : WMA, MP3, AAC-LC, LPCM, • Haut-parleur intégré, • Bande de réponse de 50 à 20000 Hz, • Bouton de mise en attente, • Digital Voice Up, technologie de réduction du bruit Noise Cut, filtre bas, réglage de l'amplitude numérique (DPC) <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
31.	<p>Pointeur Laser sans fil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pointeur laser rouge • Technologie sans fil 2,4 GHz • Commandes de diaporama intuitives • Témoin de niveau de charges des piles • Récepteur sans fil prêt à l'emploi • Portée allant jusqu'à 15 mètres • Mini récepteur sans fil • 2 piles AAA. • Mallette de transport • Guide de démarrage rapide • Dimensions • H x L x P : 1,5 x 5,28 x 1,1 pouces (38 x 134 x 28 mm) <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
32.	<p>Station d'accueil 8 en 1 Type-C</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clé USB • Disque dur externe • Carte SD • Câble Ethernet • VGA 		

	<ul style="list-style-type: none"> • HDMI • USB type-c <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
33.	<p>Support pliable réglable pour ordinateur portable</p> <p>Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille pliante: 4,5 * 24 cm • Taille étendue: 16,5 * 24 * 5,5 cm • Matériel: alliage d'aluminium • Portable et Pliable • Prend en charge 6 niveaux de réglage en hauteur. Aussi bas que 55 mm et aussi haut que 155 mm. • Prend en charge les ordinateurs portables et la plupart des tablettes de moins de 15,6 pouces, ainsi que les livres et autres articles <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
34.	<p>Refroidisseurs pour ordinateur portable 15.6-17 pouces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Refroidisseurs Rapide pour Ordinateur Cooling Pad / Radiateur avec 6 Ventilateurs Silencieux (Noir) Ultra-Portable: poids mince, portable • Taille: 38cm*30cm*3.3cm Couvre les tailles suivantes : 12 13 14 15 15,6 16.17 • Dispose de 2 ports USB <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
35.	<p>Enterprise IP Phone Generic</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 SIP Lines • HD Voice • PoE Enabled (Only X3SP) • 2.4-inch color screen • Handset / Hands-free / Headset mode • Desktop Stand / Wall-mounted (need an additional wall hanging parts) 		

<ul style="list-style-type: none"> • Optional External Power Supply <p>Phone Functions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Local Phonebook (500 entries) • Remote Phonebook (XML/LDAP, 500 entries) • Call logs (In/Out/Missed, 600 entries) • Blocked Call List/Allowed Call List • Screen saver • Voice Message Waiting Indication (VMWI) • Programmable DSS/Soft keys • Network Time Synchronization • Support Poly wireless headset (Through Poly APD-80 EHS Cable) • Support Jabra wireless headset (Through Fanvil EHS20 EHS Cable) • Support Recording (Through Server) • Action URL / Active URI • uaCSTA <p>Call Functions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Call out / Answer / Reject • Mute / Unmute (Microphone) • Call Hold / Resume • DTMF: In-band, Out-of-Band – DTMF-Relay (RFC2833) / SIP INFO <p>Network</p> <ul style="list-style-type: none"> • Physical: 10/100 Mbps Ethernet, dual bridged port for PC bypass • IP Mode: IPv4 • IP Configuration: Static IP / DHCP / PPPoE • Network Access Control: 802.1X • VPN: L2TP / OpenVPN • VLAN • LLDP • QoS • RTP-XR (RFC3611), VQ-RTCPXR (RFC6035) <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
--	--	--

36.	Licence authentique Windows 10 Professionnel 64 bits		
37.	Licence authentique Windows 11 Professionnel 64 bits		
38.	Licence authentique Office 2019 Professionnel Plus 64 bits		
39.	Licence authentique Office 2021 Professionnel 64 bits		
40.	<p>Appareils Photo Numériques (Zoom optique 5x)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appareil photo numérique compact avec zoom optique 5x, objectif grand angle 26 mm, capteur 20,1 mégapixels et stabilisateur optique SteadyShot • Capteur Super HAD CCD de 20,1 mpx • Zoom optique 5x • Objectif grand angle : capturez tout ! • Zoom numérique (Image fixe): Jusqu'à 40x (VGA) • Résolution vidéo 720p <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
41.	<p>Appareils Photo Numériques (Zoom optique 10x)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20,0 mégapixels • Zoom optique 10x (24 – 240mm) • 20x ZoomPlus • Wi-Fi et NFC • Élément inclus :Appareil photo, Carte mémoire (8 Go ou 16 Go), Étui pour appareil photo <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
42.	<p>Appareils Photo Numériques Professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20,0 mégapixels • Zoom optique 10x (24 – 240mm) • 20x ZoomPlus • Wi-Fi et NFC • Élément inclus :Appareil photo, Carte mémoire (8 Go ou 16 Go), Étui pour appareil photo 		

	Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
43.	<p>Appareils Photo Numériques Professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type de produit SLR • Résolution du capteur 32,5 MP • Zoom optique 10 Multiplicateur x • Ecran 3 pouces Hd • Stabilisation d'image Numérique • Caractéristiques spéciales Vue en direct • Distance focale 13.5 centimètres - 18 millimètres • Ouverture du diaphragme 3,5 Millimètres • Type de viseurnumérique • Technologie de connectivité Bluetooth, Wi-Fi • Mémoire 1 • Type de batterie Lithium-ion • Résolution vidéo 2160p • Dimensions du colis (L x l x h) 28.4 x 22.4 x 18.7 centimètres • Dimensions du colis (L x l x h) 28.2 x 22.5 x 16.5 centimètres • Couleur du modèle Noir • Vitesse du mode rafale 10 images par seconde • A la stabilisation d'image Oui • Pièces incluses Appareil photo et objectif • Max Focal Length 135 Millimètres • Min Focal Length 18 Millimètres • Vitesse d'obturation minimale 30 secondes • Objective Lens Diameter 67 Millimètres • Zoom Type Zoom Optique • Vitesse d'obturation maximale 1/8000 secondes • Résolution fixe effective 32,5 MP <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
44.	<p>Appareil photo hybride moyen format</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type : Hybride • Capteur : Moyen format 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Mégapixels : 51,4MP • Support d'objectif : Fujifilm G • Écran : Tactile de 3,2 pouces, 2,36millions de pixels • Viseur : Hybride (optique et électronique) • Vitesse maximale de rafale : 3fps • Résolution vidéo maximale : 1920×1080 (Full HD) • Niveau d'utilisation : Professionnel <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
45.	<p>Caméscope Professionnel (Premium)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type de caméra : Cam sport / action cam • Définition : 4K (UHD) • Capteur : CMOS • MegaPixels (Résolution du capteur) : 8,29 Millions pixels • Résolution vidéo : 920 x 1080 (FHD), 1280 x 720 (HD), 640 x 360, 320 x 180 • Fonctionnalité de la caméra : Grand angle • Communications sans fil : Wi-Fi • Balance des blancs : Auto / VERROUILLAGE ATW / 3 200K / 5 600K / VAR (2 000K-15 000K) / Ach corrigé / Bch corrigé • Taille d'écran en cm : 8,9 cm • Détection de visage AF/AE ; Valeur Focale F1.8 – 4.0 ; Longueur focale : 4,12 - 98,9mm ; Diamètre du filtre : 62 mm ; Marque de l'objectif : Objectif Leica Dicomar, Format d'enregistrement : MOV/MP4 : H.264/MPEG-4 AVC High Profile, H.265/MPEG-H HEVC Main10 ProfileAVCHD : H.264/MPEG-4 AVC High Profile • Couleur : Noir • Format de la carte mémoire : SDXC • Viseur : Large EVF de 0,61 cm (0,24 pouces) (environ 1 560 000 points) (pour l'Europe) Large EVF de 0,24 pouces (environ 1 560 000 points) (pour l'Amérique du Nord / l'Asie) • Zoom optique : 24 x • Mise au point : Automatique / Manuel <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		

46.	<p>Caméscope Professionnel (Pro)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques techniques • Type de capteur : Capteur CMOS Exmor R rétroéclairé de type 1/2,5 (7,20mm) • Pixels effectifs (vidéo) : environ 8,29 mégapixels (16:9) • Pixels effectifs (photo) : environ 8,29 mégapixels (16:9) / environ 6,22 mégapixels (4:3) • Processeur d'image: Processeur d'image BIONZ X • Type d'objectif : ZEISS Vario-Sonnar® T* • Diamètre du filtre : 55mm • Protège-objectif : Auto • Ouverture : F2.0-3.8 • Distance focale : f=4,4 – 88 mm • Distance focale (équivalent 35 mm) (vidéo): f=26,8 – 536 mm (16:9) <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
47.	<p>Webcam HD Pro</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filaire • Interface informatique : USB 2.0 • Type : Couleur • Résolution vidéo numérique max. : 1920 x 1080 • Prise en charge audio : Oui: microphone stéréo intégré • Système d'exploitation requis : Microsoft Windows 10, 11 - 64-bit <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
48.	<p>Webcam (FaceCam) HD Pro</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interface avec l'ordinateur : USB 3.0 • Filaire • Type de capteur : CMOS • Résolution vidéo : 1920 x 1080 pixels • Grand angle : Oui • Angle de vision (horizontal) : 82 Degré(s) 		

	Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
49.	<p>Téléphone portable Smart Phone professionnel (4Go; 128 Go)</p> <p>Général</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type de produit Smartphone • Modèle de téléphone 4G/5 G • Localisation GPS, GLONASS, Beidou, Galileo, QZSS • Livré avec 1. Smartphone 2. Câble USB-C 3. Clé d'éjection de la carte SIM 4. Guide de démarrage rapide • Profondeur 0.9099999999999992 • Largeur 7.8 • Hauteur 16.77 • Poids 201g • Coloris disponibles Lime, Noir, Argenté • Format Tactile • Système d'exploitation Android 13 • Type de Produit smartphone • Type de carte SIM Dual SIM <p>Processeur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type MediaTek Helio G80 (MT6769) • Qté de coeur de processeur Octo-core • Fréquence d'horloge du processeur 2.2GHz, 1,8GHz <p>Affichage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille d'écran 6.6" • Résolution écran Full HD+ ; 2408 x 1080p ; 401ppp • Type Ecran Infinity-V • Fréquence de rafraichissement 60 Hz • Ecran tactile Oui <p>Mémoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • RAM 4 Go • Mémoire intégrée 128 Go • Stockage Port microSD jusqu'à 1To <p>Connexions</p>		

	<p>Général</p> <ul style="list-style-type: none"> Type de produit Smartphone Modèle de téléphone 4G/5 G Localisation GPS, GLONASS, Beidou, Galileo, QZSS Livré avec 1. Smartphone 2. Câble USB-C 3. Clé d'éjection de la carte SIM 4. Guide de démarrage rapide Profondeur 0.9099999999999992 Largeur 7.8 Hauteur 16.77 Poids 201g Coloris disponibles Lime, Noir, Argenté Format Tactile Système d'exploitation Android 13 Type de Produit smartphone Type de carte SIM Dual SIM <p>Processeur</p> <ul style="list-style-type: none"> Type MediaTek Helio G80 (MT6769) Qté de coeur de processeur Octo-core Fréquence d'horloge du processeur 2.2GHz, 1,8GHz <p>Affichage</p> <ul style="list-style-type: none"> Taille d'écran 6.6" Résolution écran Full HD+ ; 2408 x 1080p ; 401ppp Type Ecran Infinity-V Fréquence de rafraichissement 60 Hz Ecran tactile Oui <p>Mémoire</p> <ul style="list-style-type: none"> RAM 4 Go Mémoire intégrée 128 Go Stockage Port microSD jusqu'à 1To <p>Connexions</p> <ul style="list-style-type: none"> Type de connecteur Prise jack 3,5mm, USB Type-C ; USB 2.0 <p>Batterie</p> <ul style="list-style-type: none"> Capacité 5000 mAh 		
--	--	--	--

	<p>Caméra avant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résolution du capteur 13MP • Fonctionnalités Selfie paume • Ouverture de l'objectif Ouverture f/2.2 • Source de lumière Flash avant <p>Caméra arrière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques Optimiseur de scènes - Cadrage auto - Lancement rapide • Résolution du capteur 50MP • Source de lumière de la caméra Flash LED <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
50.	<p>Téléphone portable Smart Phone professionnel (6 Go; 128 Go)</p> <p>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</p> <p>Système iOS 16 Processeur Apple A15 Bionic Nombre de coeurs 6 Fréquence processeur 3.23 GHz Mémoire vive 6 Go Capacité 128 Go Support cartes mémoire Non Indice DAS 0.99 W/kg Indice de protection (étanchéité) IP 68 Déverrouillage Reconnaissance faciale Double SIM Non Indice de réparabilité 6.9 pts</p> <p>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</p> <p>Système iOS 16 Processeur Apple A15 Bionic Nombre de coeurs 6 Fréquence processeur 3.23 GHz Mémoire vive 6 Go Capacité 128 Go Support cartes mémoire Non</p>		

<p>Indice DAS 0.99 W/kg Indice de protection (étanchéité) IP 68 Déverrouillage Reconnaissance faciale Double SIM Non Indice de réparabilité 6.9 pts</p> <p>ENTRÉES & SORTIES Norme Wi-Fi Wi-Fi 6 Norme Bluetooth Bluetooth 5.3 Support du NFC Oui Support de l'infra-rouge (IrDA) Non Type de connecteur USB Propriétaire Prise jack Non</p> <p>AUTONOMIE & CHARGE Autonomie polyvalente 1 j 3 h 35 mn Autonomie en streaming vidéo 22 h 37 mn Temps de charge 1 h 52 mn</p> <p>AFFICHAGE Taille (diagonale) 6.7 " Technologie de l'écran OLED Définition de l'écran 2778 x 1284 Résolution de l'écran 458 ppp Fréquence de rafraîchissement 60 Hz</p> <p>COMMUNICATION Bandes GSM 850 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 1900 MHz Compatible réseau 5G Oui</p> <p>MULTIMÉDIA Capteur photo principal 12 Mpx Deuxième capteur photo 12 Mpx Définition d'enregistrement vidéo (principal) 3840 x 2160 Définition d'enregistrement vidéo (façade) 3840 x 2160 Capteur photo frontal 1 12 Mpx</p> <p>DIMENSIONS Largeur 7.81 cm</p>		
---	--	--

	<p>Hauteur 16.08 cm Épaisseur 0.791 cm Poids 203 g</p> <p>ALIMENTATION Batterie amovible Non Capacité de la batterie 4325 mAh Recharge sans-fil Oui</p> <p>TEMPÉRATURE Amplitude 22.1 °C</p> <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
51.	<p>Téléphone portable GSM professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sim: 2puces • Dimensions: 112.70 x 46.40 x 13.10 mm • Poids: 75 g • Écran: Couleur / TFT • 64k couleurs • 128 x 160 px (2.00") 102 ppi • batterie : Li-Ion 800mAh • Vitesse d'horloge: 208 MHz • Radio FM <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
52.	<p>Téléphone Fixe GSM DUAL SIM - BATTERIE ET RADIO FM</p> <p>Fonctionnalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonction principale: Téléphone fixe GSM • CompatibilitéGSM: Quadband GSM 50Mhz/900/MHz/1800MHz/1900Mhz(3G non inclus) • Nombre de port SIM: 1 • Taille écran: 2.4 • Batterie: <ul style="list-style-type: none"> • Capacité: 650mAh • Autonomie: 2-3h en conversation hors chargeur • Mode veille: jusqu'à 48h 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions: 190 x 210 x 65 (mm) <p>Contenu du colis</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 x Téléphone fixe GSM • 1 x Adaptateur secteur • 1 x Batterie • 1 x Manuel d'utilisateur <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
53.	<p>Régulateur de tension (1000VA)</p> <ul style="list-style-type: none"> • capacité(VA) : 1000 • transformateur : Fil de cuivre épais sur Transformateur toroïdal • fonction : Commande à microprocesseur,, Retard sélectionnable temps • Sécurité Protection : Plus de / Moins protection de surtension, protection haute température, protection des circuits (sur certains modèles) • affichage du compteur : Tension de sortie et d'entrée de tension mètres d'affichage • indicateur : Green: Working, Red:Abnormal Yellow:Delay • Nominale Plage de tension d'entrée : 140-260 volts <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
54.	<p>Régulateur de tension (3000VA)</p> <ul style="list-style-type: none"> • capacité(VA) : 3000 • transformateur : Fil de cuivre épais sur Transformateur toroïdal • fonction : Commande à microprocesseur,, Retard sélectionnable temps • Sécurité Protection : Plus de / Moins protection de surtension, protection haute température, protection des circuits (sur certains modèles) 		

	<ul style="list-style-type: none"> • affichage du compteur : Tension de sortie et d'entrée de tension mètres d'affichage • indicateur : Green: Working, Red:Abnormal Yellow:Delay • Nominale Plage de tension d'entrée : 140-260 volts <p>Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur</p>		
55.	<p>Chargeur d'ordinateur portable : - HP, EliteBook 650 G10</p>		
56.	<p>Batterie pour ordinateur portable - HP, EliteBook 650 G10</p>		

NB : la garantie fournisseur minimale pour les équipements de ce lot est de 12 mois minimum.

Pour chaque item, préciser dans les rubriques du tableau la garantie minimum proposée.

Lot 3 : Fourniture et livraison de consommables informatiques

1. Poste n°	2. Spécifications requises	3. Spécifications proposées	4. Notes, remarques, réf à documentation
1.	Cartouche d'encre pour imprimante Hp color laser mfp 179fnw Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
2.	Cartouche d'encre pour imprimante Canon i-SENSYS MF754Cdw Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
3.	Cartouche d'encre pour imprimante HP Color Laser Pro MFP M283fdw Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
4.	Cartouche d'encre pour imprimante Laserjet Pro MFP M281fdn Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
5.	Cartouche d'encre pour imprimante Photocopieur Canon IR 2530i/2525 Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
6.	Cartouche d'encre pour imprimante Laserjet Pro MFP M227SDN Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
7.	Cartouche d'encre pour imprimante Canon i-SENSYS MF641CW Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
8.	Cartouche d'encre pour imprimante KYOCERA FS-6530MFP Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		
9.	Cartouche d'encre pour imprimante Canon IR 2425i Garantie Fournisseur : à préciser par le fournisseur		

NB : la garantie fournisseur minimale pour les équipements de ce lot est de 3 mois minimum.

Pour chaque item, préciser dans les rubriques du tableau la garantie minimum proposé

6.13 Modèle de preuve de constitution de cautionnement

Uniquement pour l'adjudicataire :

Banque

Adresse

Cautionnement n°

Ce cautionnement est émis dans le cadre de la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services, et conformément aux Règles Générales d'Exécution (RGE) de l'Arrêté Royal du 14 janvier 2013 établissant les Règles Générales d'Exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics.

, adresse (la « Banque »)

déclare, par la présente, se constituer caution à concurrence d'un montant maximum de FCFA (Francs CFA) au profit de l'Agence belge de développement, Enabel, pour les obligations de , adresse en vertu du marché :

« , cahier spécial des charges Enabel, 2854BFA-10059, lot » (le « Marché »).

En conséquence, la Banque s'engage, sous la renonciation du bénéficiaire, à payer jusqu'à concurrence du montant maximum, tout montant dont pourrait être redevable envers l'Agence belge de développement, Enabel au cas où serait en défaut d'exécution du « Marché ».

Cette caution est libérable conformément aux dispositions du cahier spécial des charges 2854BFA-10059 et des Articles 25-33 des Règles Générales d'Exécution, et au plus tard à l'expiration des 18 mois après la réception provisoire du marché.

Tout appel au présent cautionnement doit être adressé par lettre à la Banque , adresse avec mention de la référence 2854BFA-10059.

Tout paiement effectué en vertu du présent cautionnement réduira de plein droit le montant cautionné par la Banque.

Le cautionnement est régi par le droit belge et seuls les tribunaux belges sont compétents pour statuer sur tout litige.

Fait à le

Nom :

Signature :